

**Non classifié**

**CCNM/DEELSA/ED(2001)6**



Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

**06-Nov-2001**

**Français - Or. Anglais**

**CENTRE POUR LA COOPERATION AVEC LES NON-MEMBRES  
DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES  
COMITE DE L'EDUCATION**

**CCNM/DEELSA/ED(2001)6  
Non classifié**

**EXAMEN THEMATIQUE DES POLITIQUES NATIONALES DE L'EDUCATION - KOSOVO**

**Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est**

**Table 1 : Groupe de travail sur l'éducation**

**JT00116019**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

**Français - Or. Anglais**

## AVANT-PROPOS

Le rapport ci-joint sur l'éducation au Kosovo a été établi dans le cadre du Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM) de l'OCDE au titre de son programme de coopération avec le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. En qualité de coordonnateur des activités que le Groupe spécial sur l'éducation de la Table de travail I du Pacte de stabilité a consacrées à la politique générale et à la transformation systémique de l'éducation, le Secrétariat a réalisé un examen thématique de la politique de l'éducation dans cette région, qui comprend des sections sur l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Kosovo, la Moldavie, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie, ainsi qu'un chapitre sur les questions se posant à l'échelle régionale. Les thèmes examinés sont les suivants : les enseignants, les programmes d'enseignement, la gouvernance, l'éducation et l'accueil des tout jeunes enfants. Chaque section offre une vue d'ensemble du système éducatif, des problèmes qui se posent et des obstacles à la réforme, et propose des recommandations. Ces recommandations sont censées être utiles aux décideurs publics nationaux et aider les organismes et pays donateurs du Pacte de stabilité à cibler l'assistance régionale. En outre, les rapports peuvent servir de base à une analyse plus poussée des différents secteurs éducatifs.

Le passage de cette région à une démocratie pluraliste et à l'économie de marché a été marqué par une évolution économique, sociale et politique d'une extraordinaire portée et profondeur. Les talents, les compétences et les connaissances de la population jouent un rôle décisif dans ce processus, d'où l'ambition et l'urgence des réformes proposées dans le secteur éducatif, qui ont conduit les membres de la Table de travail I du Pacte de stabilité à retenir l'éducation parmi les quatre domaines prioritaires.

Fondé sur les documents de référence établis par les autorités scolaires de la région, les rapports existants et les éléments d'information communiqués lors des réunions organisées durant les visites sur place, cet examen thématique consiste en une analyse du système éducatif qui tient compte du contexte social et politique de la région et des questions prioritaires de l'accès et de l'équité, de la qualité, de l'efficacité et de la gestion.

Les examens thématiques de la politique de l'éducation dans les pays de l'Europe du Sud-Est ont pu être réalisés grâce aux subventions accordées par l'Autriche, la Finlande, la Grèce, la Suisse et l'UNICEF. Ont fourni une aide supplémentaire : le British Council, le Bureau CROSS (Pays-Bas), la Fondation européenne pour la formation (FEF), la Nouvelle-Zélande, la Open Society Foundation, la Banque mondiale et le Centre d'étude des politiques de l'enseignement (CEPS, Université de Ljubljana).

L'équipe d'examineurs était composée comme suit : Johanna Crighton (Pays-Bas), Rapporteur général, Steven Bakker (Pays-Bas), Linda Beijlsmit (Pays-Bas), Alexandru Crişan (Roumanie), Elsie Hunt (États-Unis), Anthony Gribben (FEF), Gregor Ramsey (Australie), Eluned Roberts-Schweitzer (Banque mondiale), Pasi Sahlberg (Finlande), Christine Stromberger et Ian Whitman (Secrétariat de l'OCDE).

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans le rapport ci-joint relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Kosovo, de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays Membres.

Eric Burgeat  
Directeur  
Centre pour la coopération avec les non-membres

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	2
KOSOVO.....	5
Généralités .....	5
Introduction et contexte .....	6
Le système éducatif.....	8
Autres problèmes.....	9
Statistiques.....	10
Cadre juridique et objectif de l'action gouvernementale.....	11
Administration et réforme systémique .....	13
Gouvernance et gestion .....	13
Gouvernance et gestion : problèmes et obstacles .....	13
Égalité d'accès, de niveau et de résultats.....	14
Questions financières .....	15
Programmes d'enseignement : programmes prévus et dispensés et résultats obtenus .....	17
Normes et programmes d'enseignement .....	17
Programmes d'enseignement : dispositions transitoires 1999/2000 et 2000/2001 .....	18
Nouvelle structure du système éducatif.....	18
Qualité du programme d'enseignement .....	18
Méthodes d'enseignement et d'apprentissage .....	19
Manuels scolaires et matériels pédagogiques.....	19
Réformes des programmes d'enseignement.....	19
Evaluation et examen .....	20
Programmes d'enseignement, normes et évaluation : problèmes et obstacles.....	21
Personnel du secteur éducatif.....	23
Enseignants.....	23
Le corps enseignant au Kosovo.....	24
Salaires et rémunérations.....	26
La formation des enseignants .....	27
Personnel de l'éducation : problème et obstacles.....	29
Éducation de la petite enfance.....	30
Les actions des pouvoirs publics dans l'éducation préscolaire .....	31
Éducation de la petite enfance : problèmes et obstacles.....	32
Enseignement technique et formation professionnelle.....	32
Administration.....	33
Conditions matérielles .....	33
Liens entre les écoles professionnelles, l'économie locale et les structures du marché du travail .....	34
Les réformes réalisées à ce jour.....	34
Enseignement professionnel : problèmes et obstacles.....	35
Enseignement supérieur .....	36
Historique et évolution .....	36
Modalités d'études .....	37

Administration.....	38
Finance et budgétisation.....	39
Étudiants : accès, assiduité, acquis et évaluation.....	39
Enseignement supérieur : problèmes et obstacles.....	41
Recommandations.....	42
Recommandations : action des pouvoirs publics et gestion.....	42
Recommandations : programmes d'enseignement, normes et évaluation.....	43
Recommandations : le personnel enseignant.....	44
Recommandations : éducation de la petite enfance.....	46
Recommandations : enseignement professionnel.....	46
Recommandations : enseignement supérieur.....	48
Figure 1. Système d'éducation au Kosovo.....	49
BIBLIOGRAPHIE.....	50

## KOSOVO

### Généralités

<b>Superficie :</b>	10 887 km <sup>2</sup> . (Un tiers de la superficie de la Belgique.)
<b>Nombre d'habitants :</b>	2.1 millions (estimation de 1998). L'accroissement de la population est de l'ordre de 20 000 personnes par an. Selon les estimations, les ménages comptent en moyenne 6-7 personnes. La population est la plus jeune d'Europe, puisque l'âge moyen est d'environ 25 ans et que les moins de 20 ans représentent 50 % de la population. Le taux de natalité est le plus élevé d'Europe (23.1 pour 1 000) mais le taux de mortalité infantile est également le plus élevé (28.8 pour 1 000 naissances vivantes).
<b>Densité de population :</b>	193 habitants au km <sup>2</sup> : partie de la République fédérale de Yougoslavie enregistrant la plus forte densité de population. Répartition de la population entre les zones urbaines et rurales (période antérieure à la guerre) : 30 % en milieu urbain, 70 % en milieu rural. <sup>1</sup>
<b>Composition ethnique :</b>	Selon les estimations établies lors du recensement le plus récent (1991), <sup>2</sup> le Kosovo compte au total 1.975 million d'habitants dont 82.2 % d'Albanais, 9.9 % de Serbes, 1 % de Monténégrins, 2.9 % de Musulmans, 2.2 % de Roms, 0.5 % de Turcs, 0.4 % de Croates et 0.7 % d'autres. Avant les conflits de 1998 et de 1999, la population totale se situait, selon les estimations, entre 1.8 et 2.1 millions de personnes, dont environ 90 % d'Albanais, 7 % de Serbes, les 3 % restants étant composés de Monténégrins, de Bosniaques, de Turcs et de Roms. (Compte tenu du grand nombre de réfugiés et de déplacements internes des populations durant le récent conflit et du fait que plus de 100 000 Serbes ont quitté la province à la fin de la crise, ces pourcentages ne sont pas fiables à compter de janvier 2001).

- 
1. Les populations se sont déplacées en masse vers les villes, en particulier Pristina, après la guerre pour y trouver la sécurité, des emplois, et obtenir les services de base ; la répartition actuelle des populations entre le milieu urbain et rural est donc incertaine. De nombreuses familles continuent de se déplacer, certaines revenant de l'étranger, d'autres quittant le Kosovo. Les établissements d'enseignement primaire (en janvier 2000) comptaient environ 280 000 élèves contre 266 000 en 1999 et 305 000 en 1991.
  2. Il est difficile d'évaluer la population totale du Kosovo, car les Kosovars albanais ont boycotté le tout dernier recensement de 1991. D'après le recensement *précédent* (1981) sur une population totale de 1 585 000 habitants, 1 227 000 (78 %) étaient albanais et 210 000 (13 %) serbes.

<b>PIB (1995)</b>	S'établit, selon les estimations, à 400 dollars des EU par habitant – chiffre le plus faible de la République fédérale de Yougoslavie – mais l'économie dépendait pour une grande part du secteur informel et de l'économie parallèle kosovare albanaise. Agriculture 29 %; industrie 34 %; échanges et commerce de détail : 11 %.
<b>Chômage :</b>	43.2 % en 1996 (dernier chiffre disponible). Selon des estimations non officielles, le taux de chômage atteindrait 60 %.
<b>Niveaux d'administration de l'enseignement :</b>	En théorie, au nombre de quatre : le Département de l'éducation et de la science ; les cinq administrations régionales (Pristina, Mitrovica, Gjilan, Peja et Prizren), <sup>3</sup> les 30 municipalités regroupant 1 500 villages et leurs établissements scolaires. (NOTE : des élections municipales se sont déroulées avec succès le 28 octobre 2000. Des élections organisées dans l'ensemble du Kosovo devraient avoir lieu en 2001. Un Département de l'éducation et de la science (DES) récemment créé (2000) au sein de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) sert <i>de facto</i> de ministère et cette administration conjointe MINUK/Kosovare a deux co-directeurs, l'un international, l'autre kosovar. Après les élections de 2001, un Département de l'éducation kosovar devrait être officiellement créé à partir de l'administration conjointe actuelle MINUK/Kosovare).

## Introduction et contexte

Le présent rapport a uniquement pour but d'étudier les systèmes d'éducation dans les pays de l'Europe du Sud-Est, leur situation et leurs besoins actuels. Par ailleurs, le conflit au Kosovo a fait couler beaucoup d'encre. Aussi n'est-il pas nécessaire d'examiner dans le détail les origines de ce conflit ou les problèmes politiques qui gravitent autour, sauf lorsqu'ils ont eu et ont encore une incidence sur le système éducatif kosovar. Il suffira donc de faire un bref historique de la situation.

Avant la seconde guerre mondiale, le Kosovo comptait seulement 252 établissements scolaires, qui tous utilisaient le serbe comme langue d'enseignement. Lorsque la République fédérative socialiste de Yougoslavie a été créée en 1945, le pays comptait 392 établissements scolaires ; tous dispensaient leur enseignement en serbe, mais 292 d'entre eux avaient également des cours en albanais assurés par environ 300 enseignants albanais, dont 50 venus d'Albanie. Une enquête de 1948 a montré que 74 % de la population adulte albanaise du Kosovo était analphabète. Par la suite, grâce à un enseignement dispensé à grande échelle en albanais (et parfois en turc), la scolarisation de cette population a augmenté régulièrement jusqu'à la fin des années 70, époque à laquelle 72 % de la population d'âge scolaire de langue albanaise était scolarisée. À la fin des années 80, l'analphabétisme n'aurait pas dépassé 10 %<sup>4</sup> ; cette proportion augmente toutefois à présent en raison des problèmes de réintégration liés au retour des réfugiés.

---

3. Les autorités scolaires implantées dans ces cinq régions représentent la MINUK/DES. Elles rencontrent les directeurs de l'éducation à l'échelon municipal pour veiller à la bonne mise en œuvre des politiques de l'éducation définies par la MINUK.

4. Noel Malcolm, *Kosovo : A Short History*. Londres : Macmillan, 1998, p. 326.

Au moment de sa dissolution en 1991, la République fédérative socialiste de Yougoslavie comprenait six républiques (la Serbie, le Monténégro, la Macédoine, la Croatie, la Slovénie et la Bosnie-Herzégovine) ainsi que deux provinces autonomes (le Kosovo et la Vojvodine). Aux termes de la Constitution de 1974, ces deux provinces jouissaient de droits analogues<sup>5</sup> à ceux des six Républiques. Elles avaient leur propre assemblée parlementaire et des sièges au Parlement fédéral, même si techniquement, elles faisaient partie de la République de Serbie. Lors de l'éclatement de la République fédérative socialiste en 1991, toutefois, la communauté internationale a reconnu uniquement les revendications d'indépendance des républiques ; le Kosovo et la Vojvodine sont restés au sein de la Serbie et ont constitué – conjointement avec le Monténégro – une République fédérale de Yougoslavie « croupion » .

La situation des Albanais du Kosovo s'est alors rapidement dégradée. Dès 1989, le gouvernement de la Serbie avait commencé de prendre des mesures pour priver le Kosovo de son autonomie et ré-instituer un contrôle direct de Belgrade. La population du Kosovo majoritairement albanaise a réagi par des manifestations face auxquelles la police serbe a déclaré « un état d'urgence » et organisé une répression. Au cours des mois et années qui ont suivi, tous les pouvoirs sont passés aux mains des Kosovars serbes et parfois de la Serbie elle-même ; les Albanais du Kosovo, qu'ils soient dirigeants, spécialistes, enseignants, médecins ou universitaires ont été démis de leurs fonctions ou ont quitté la province. La réaction des Albanais à la dégradation de leur situation dans les années 90 s'est caractérisée avant tout par une résistance pacifique pour l'essentiel dénuée de toute violence.

Le récent « conflit au Kosovo » se décompose lui-même en deux phases distinctes – février-octobre 1998, et mars-juin 1999. En 1997, l'attitude de la plus grande partie de la population albanaise du Kosovo s'était durcie. Un groupe qui s'était lui-même baptisé Armée de libération du Kosovo (UCK) a lancé une série d'attaques contre les antennes de police serbes et d'autres cibles ; les représailles de la police ont été rudes. C'est à la fin du mois de février 1998 que le feu a été mis aux poudres lorsque les forces de sécurité serbes ont lancé dans la région de Drenica une opération qui a entraîné la mort de nombreux civils parmi lesquels des femmes et des enfants. Ce drame a radicalisé encore plus l'action de la population majoritaire et gonflé les rangs de l'UCK.<sup>6</sup> Malgré la condamnation de la communauté internationale et la mise en place d'un embargo par le Conseil de sécurité des Nations Unies concernant la livraison d'armes à la République fédérale de Yougoslavie, les opérations et les attaques se sont poursuivies entre mars et octobre 1998. À ce stade, les autorités serbes ont annoncé que toutes « les activités anti-terroristes » au Kosovo avaient été menées à leur terme, après que le Conseil de sécurité des Nations Unies eut adopté la Résolution 1199 appelant un cessez-le-feu immédiat et la présence d'une mission de vérification au Kosovo. À cette époque, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) évaluait à plus de 294 000 le nombre d'Albanais déplacés au Kosovo bien que la plupart demeurent dans la province.

La présence des missions de vérification de l'OSCE n'a pas empêché les autorités serbes de procéder à d'autres mouvements de troupes et à des affrontements avec l'UCK. En dépit des interventions politiques et diplomatiques au début 1999, les missions de vérification de l'OSCE ont dû être retirées en toute hâte le 20 mars et l'OTAN a publié un ultimatum exigeant de la Serbie qu'elle adhère à l'accord de cessez-le-feu. Le 24 mars 1999, alors que la Serbie déclarait un état de guerre, les forces de l'OTAN ont entrepris le bombardement aérien de cibles de la République fédérale de Yougoslavie. Au Kosovo, les combats entre l'UCK et les forces serbes se sont poursuivis pendant toute la durée des raids aériens de l'OTAN (encore qu'à un niveau beaucoup plus faible), les attaques contre les populations civiles atteignant un nouveau degré d'intensité ; une vague rapide d'expulsions des civils de leur domicile a balayé toute la

5. Mais non identiques. Des différences existaient du point de vue de la langue officielle et des droits à l'autodétermination.

6. Groupe de crise international, *Reality Demands : Documenting Violations of International Humanitarian Law in Kosovo 1999*. Bruxelles, 2000, p. 49.

province. Le 9 juin 1999, environ 862 000 Albanais provenant de villes et de villages kosovars avaient quitté la province pour se rendre dans les pays voisins (Albanie et Macédoine). Des milliers d'autres étaient déplacés dans la province même. Chaque jour, les médias internationaux retransmettaient des images prises aux postes frontières et dans les camps de réfugiés dans ces pays. Enfin, le 10 juin 1999, un accord a été signé ; le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1244 autorisant le déploiement d'une présence internationale de sécurité au Kosovo ainsi que la nomination d'un représentant spécial chargé d'établir parallèlement une présence internationale civile (MINUK) servant de gouvernement par intérim *de facto* du Kosovo. Les frappes aériennes de l'OTAN ont cessé et, deux jours plus tard, les forces de l'OTAN (la force internationale de sécurité au Kosovo ou KFOR) ont pris position à Pristina pour superviser le retrait complet des forces serbes (République fédérale de Yougoslavie) de la province.

Le retour des réfugiés exilés en Macédoine et en Albanie a été rapide. En trois semaines, un demi million de personnes était revenu au Kosovo ; en novembre 1999, l'HCR en avait dénombré, selon des estimations, plus de 800 000. Dans le même temps, plus de 180 000 personnes – principalement des Serbes mais également des Roms – avaient été chassés ou avaient fui, et plusieurs centaines avaient péri. À l'automne 1999, une enquête de la KFOR a évalué à moins de 100 000 le nombre de Serbes (5 % de la population) demeurant encore dans la province, vivant dans des enclaves protégées par la KFOR et dans des villes coupées en deux telles que Mitrovica où les Serbes vivent au nord de la rivière Ibar et les Albanais au sud. (Limitrophe de la Serbie, la partie serbe de Mitrovica est en réalité devenu une annexe de ce pays). Les affrontements dans cette région sont fréquents et les troupes de la KFOR effectuent des patrouilles sur le pont qui relie les deux communautés.

### **Le système éducatif**

- Âge au début de la scolarité obligatoire : 6 ans (depuis septembre 2000 ; règlement de la MINUK 2000/51).
- Âge en fin de scolarité obligatoire : 15 ans. Structure du système d'enseignement général : enseignement primaire : 5 ans (depuis septembre 2001) + enseignement secondaire, premier cycle : 4 ans (au total 9 ans d'enseignement obligatoire de base) + enseignement secondaire, deuxième cycle : 4 ans.<sup>7</sup>
- Structure du système d'enseignement professionnel : 3 ou 4 ans après l'enseignement de base ; examen passé après trois ans d'études : *definitiva* ; après 4 ans d'enseignement technique ou de formation professionnelle : « maturité » ou examens de fin d'études.
- Examens/points de transition : pas d'examen officiel à la fin de la cinquième année d'études ; examen interne de fin de scolarité et certificat d'achèvement en fin de 9ème année ; examen d'entrée en 10ème année d'études, c'est à dire dans le deuxième cycle du secondaire (formation professionnelle ou enseignement général) ; « *definitiva* » : examen passé après 3 années d'études d'enseignement secondaire professionnel ou maturité : (cursus scolaire) examen passé en fin de 13ème année ; examen d'entrée à l'université.

L'une des caractéristiques remarquable du système éducatif kosovar a été la co-existence entre 1992 et 1999 de deux systèmes distincts – l'un (officiel avec peu d'effectifs) pour les enfants kosovars serbes et l'autre (non officiel avec un effectif important) pour les enfants kosovars albanais. À compter de mars 1991, les établissements scolaires dispensant leur enseignement en albanais ont cessé d'être financés et les maisons d'édition de manuels scolaires en albanais ont été fermées. En 1992, les autorités serbes ont licencié 23 000 enseignants albanais le même jour et imposé un programme d'enseignement unifié serbe, supprimant en fait purement et simplement l'enseignement en albanais.

---

7. Jusqu'en septembre 2001, la structure reste la suivante : 4 ans +4 ans +4 ans.

Entre 1992 et 1998, le système d'enseignement albanais fantôme ou « parallèle » , financièrement autonome, a co-existé avec le système serbe.<sup>8</sup> Les enfants du primaire pouvaient dans certains cas continuer à fréquenter leur établissement mais si des enfants serbes y étaient également accueillis, les bâtiments étaient divisés en deux ou un système d'enseignement par roulement était mis en place. La majeure partie des élèves du secondaire et tous les étudiants universitaires, toutefois, ont suivi leurs cours dans des locaux privés. En 1998, le système parallèle comptait 266 400 élèves dans le primaire, 58 700 dans le secondaire et 16 000 étudiants universitaires. Les fonds utilisés pour rémunérer les enseignants provenaient d'un impôt sur le revenu de 3 % que l'administration fiscale parallèle recueillaient le mieux qu'elle pouvait auprès des syndicats et de la diaspora albanaise du Kosovo. (Le Fonds pour la République du Kosovo a recueilli des dons dans la quasi-totalité des pays occidentaux, sommes qui ont représenté environ 30 % du budget de cet État fantôme.) Les écoles « parallèles » bien que créées aux yeux de tous et dans une certaine mesure tolérées par les autorités serbes, ont également fait l'objet de répressions et d'intimidations. La qualité de leur enseignement en a inévitablement pâti et leurs effectifs, en particulier féminins, ont diminué.<sup>9</sup> En 1996, la fréquentation avait baissé de près de 12 % dans les établissements primaires, de 21 % dans les écoles secondaires et de près de la moitié à l'université. Le manque de livres était chronique, en particulier pour l'enseignement des sciences aux étudiants plus âgés ou pour les études de médecine à l'université.

Du point de vue politique, le système « parallèle » avait (et a encore) un formidable pouvoir symbolique. Ainsi, les attestations scolaires portaient tous un tampon indiquant qu'elles étaient émises par la « République du Kosovo » , ce qui constituait une façon de braver ouvertement les autorités serbes. (Naturellement, les certificats de ce genre n'étaient pas reconnus par les autorités et n'étaient acceptés que par l'Albanie.)

### *Autres problèmes*

- *L'appauvrissement matériel extrême* des infrastructures éducatives en raison non seulement des destructions survenues au cours des crises de 1998/99, mais également de l'insuffisante dotation en ressources pendant les 8 à 9 ans durant lesquelles le système parallèle a lutté pour la survie du système kosovar albanais. En outre, la quasi-totalité des bâtiments scolaires du Kosovo (250 environ, principalement utilisés par des élèves serbes) sont très mal équipés ; 15 % sont dépourvus de toilettes et 20 % seulement ont un point d'approvisionnement en eau à l'intérieur du bâtiment. Il ne s'agit donc pas simplement d'intégrer les élèves albanais dans des établissements scolaires serbes assez bien équipés : ce sont *tous* les bâtiments qui laissent sérieusement à désirer.
- Dans certaines municipalités, *la scolarité de nombreux enfants et jeunes a été gravement perturbée* dès avril 1998. Selon les estimations, 95 000 enfants étaient exclus du système éducatif du fait soit que l'établissement était fermé ou détruit, soit que leur famille avait fait

---

8. Ce n'était pas la première fois dans l'histoire du Kosovo que les établissements scolaires devenaient un instrument de résistance. Après que les troupes serbes eurent réoccupé le Kosovo en 1918, les écoles dispensant leur enseignement en albanais avaient été fermées. À cette époque, tout comme en 1992, cette politique n'a pas eu l'effet voulu, au contraire : les écoles ont continué d'exister de façon non officielle et devinrent des centres clandestins de défense du nationalisme et de l'enseignement albanais. Des manuels ont été importés clandestinement d'Albanie et des enseignants ont été rémunérés grâce à des fonds de sources privées. Voir Tim Judah, *Kosovo : War and Revenge*, 2000, pp. 21-22.

9. Lynn Davies, « Education in Kosova : Report to the British Council » , University of Birmingham, Royaume-Uni, août 1999 (document non publié). S'il est vrai que certains élèves ont cessé de fréquenter ces établissements scolaires, la forte baisse des effectifs est due à l'émigration, notamment des étudiants.

l'objet d'un déplacement interne. À cette époque, pas moins d'une centaine d'établissements scolaires ont été détruits ou sérieusement endommagés. Durant la crise de 1999, aucune scolarité n'a été assurée malgré les efforts faits pour apporter une aide temporaire dans les camps de réfugiés en Macédoine et en Albanie. Après la guerre, 290 établissements (37 %) étaient complètement détruits ou trop détériorés pour être utilisés ; 800 avaient subi des dégâts. Dans la plupart des établissements, l'approvisionnement en eau et les équipements sanitaires étaient insuffisants (dans certains, il n'y en avait pas du tout). Alors que le processus de réhabilitation d'urgence se déroule bien, les établissements ne disposent pas encore tous des équipements de base et des livres scolaires nécessaires.

- *Faiblesse des rémunérations des enseignants et absence, dans les écoles, de gestionnaires formés.* Dans le système parallèle, les enseignants étaient habitués à travailler dans des conditions difficiles moyennant une rémunération faible ou nulle, mais à l'époque, ils considéraient que leur travail constituait un « sacrifice patriotique » et s'inscrivait dans le processus de construction de la nation. À présent, toutefois, on ne peut attendre des enseignants qu'ils mettent en œuvre les réformes sans être convenablement rémunérés. Bien que les enseignants fassent preuve d'une patience remarquable, ils veulent à juste titre une amélioration de leurs conditions. Les nouveaux contrats (voir la section consacrée aux enseignants) sont un bon début, mais il y a lieu d'accroître l'aide et la formation qui leur sont fournies.
- *L'absentéisme et l'abandon des études*, même au cours du cycle obligatoire. Bien qu'elles ne soient pas fiables, les données tendent à montrer que 80 % environ seulement de la cohorte d'âge 7-15 ans sont scolarisés ; pour le groupe d'âge des 16-18 ans, cette proportion tombe à 37-38 %.<sup>10</sup> De plus, on observe une baisse régulière de la fréquentation scolaire à mesure que les cohortes avancent dans le système scolaire, et ce non seulement au point de transition d'un niveau à un autre, mais également à l'intérieur de chaque niveau. Les chiffres communiqués par *Libri Shkollor*<sup>11</sup> pour 2000, par exemple, révèlent un effectif de 35 000 élèves à la fin de la quatrième année, de 29 000 élèves à la fin de la 8ème année, cet effectif tombant à 21 000 dès le tout début de la 9ème année ; 13 à 14 000 élèves passent la Maturité à la fin de la 12ème année et moins de 5 000 accèdent à l'enseignement supérieur.

### **Statistiques**

Les données relatives à l'éducation au Kosovo ne sont pas fiables du fait que les méthodes de collecte varient et que l'effectif de la population fluctue en raison du retour des réfugiés et, dans une moindre mesure, des déplacements internes de populations.<sup>12</sup> Selon les estimations de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), chaque mois, 15 000 personnes environ reviennent de l'étranger ; sur les 100 000 réfugiés revenus d'Allemagne au printemps 2000, par exemple, 30 000 étaient des enfants d'âge scolaire.

---

10. Chiffres relatifs à 2000, avant la scolarisation dans le primaire des enfants de six ans.

11. Éditeur scolaire : « les chiffres sont précis en ce qui concerne les élèves de langue albanaise ; ils le sont moins pour les élèves turcs et bosniaques et on ne dispose d'aucun chiffre au sujet des élèves de langue serbe. »

12. Environ 61 % de la population a déclaré avoir été obligée de quitter leur lieu de résidence dans les 12 mois qui ont précédé l'enquête de mai 2000. Dans la communauté serbe, 13 % de ces migrants ont signalé la non scolarisation de leurs enfants. (Principaux résultats d'une enquête démographique socio-économique et sanitaire conduite au Kosovo. Organisation internationale des migrations, mai 2000).

Tableau 1. **Établissements scolaires par type et population (2000)**

Type d'établissement	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves par enseignant	Nombre d'élèves par enseignant par ethnie
TOUS TYPES CONFONDUS	1 022 + 164 classes prép.	401 899	22 490	17.9	Non disponible
Pré-primaire	21 jardins d'enfants + 164 classes prép. Dans le primaire	12 240	596	14.7 - jardin d'enfants 27.8 - classes prép.	18 - Alb. 16 - Turc. 13 - Serbe
Primaire 1-8ème années	919	286 940	15 788	17	17 - Alb, Turc, Bosn ; 7 - Serbe
Secondaire	2 754				19 - Alb. 8 - Serbe
Enseignement général		31 318	1 929	16	
Enseignement technique, formation professionnelle		49 343	3 094	20	
Enseignement supérieur	1 université comprenant 14 facultés plus 7 écoles supérieures	22 058	1 083	20	Non disponible

Source : CEPS, Ljubljana, décembre 2000. Données provenant de l'Annuaire statistique du Kosovo, établi par la MINUK, 1999-2000.

D'après une enquête réalisée par l'UNICEF peu de temps après la fin du conflit, 45 % des 1 000 établissements scolaires examinés étaient soit sérieusement endommagés, soit détruits et dans la plupart des cas, l'alimentation en eau, le chauffage et les équipements sanitaires étaient insuffisants. La première des priorités à cette époque était de re-scolariser les élèves et de se concentrer sur la reconstruction, les réparations, et le remplacement du mobilier.

En septembre 2000, plus de 400 établissements scolaires avaient été réparés et avaient de nouveau ouvert leurs portes. Selon les estimations, 380 000 élèves étaient re-scolarisés ; les élèves kosovars albanais formaient l'essentiel des effectifs, les Serbes, les Trucs et les Roms la minorité. Le Département de l'éducation et de la science continuera d'assumer ses responsabilités durant l'année scolaire 2000/01, les pouvoirs de décision étant peu à peu transférés aux municipalités après les élections municipales d'octobre 2000 (voir le document d'orientation sur l'éducation – Education Policy Paper, en date du 7 janvier 2001).

### Cadre juridique et objectif de l'action gouvernementale

Aux termes de la Résolution 1244, le Kosovo devait être une société multiethnique opérant dans un environnement sûr. En réalité, toutefois, très peu d'établissements scolaires sont « multiethniques » – et ceux qui le sont ont mis en place des filières linguistiques distinctes et des modes d'enseignement par roulement, ce qui donne de rares possibilités, voire aucune, aux enfants et aux enseignants des différentes origines ethniques de se mélanger. D'une façon générale, la situation entre les différentes ethnies demeure extrêmement tendue, en particulier dans le nord du Kosovo (notamment dans la ville de Mitrovica divisée en deux et dans la zone frontalière de Gjilane). Néanmoins, la communauté internationale demeure

attachée à l'idée d'assurer la paix dans cette société aux ethnies multiples et de la doter d'un système éducatif qui soit au service des besoins des jeunes Kosovars et corresponde aux normes européennes modernes.

En l'absence d'une nouvelle législation scolaire, bon nombre des anciennes lois de la République de Yougoslavie sont encore en vigueur, du moins officiellement. En pratique, le système fonctionne selon les réglementations définies par le Département de l'éducation et de la science qui compte dans ses effectifs un « administrateur chargé des affaires juridiques ». De nouveaux textes de loi relatifs à l'enseignement général et professionnel ainsi qu'à l'organisation des établissements scolaires sont en cours d'élaboration et on considère qu'ils constituent un ensemble exhaustif rationnel de lignes directrices, en application desquelles l'autonomie des établissements scolaires et des municipalités peut se développer ».<sup>13</sup>

La MINUK s'est engagée à atteindre deux principaux objectifs dans le domaine de l'éducation. Premièrement, assurer une reprise rapide de l'enseignement scolaire et des activités de formation continue durant la phase de transition à un gouvernement démocratiquement élu et responsable devant le peuple. Deuxièmement, soutenir la reconstruction et la transformation à moyen terme du système éducatif pour qu'il tienne compte des besoins d'une société européenne moderne.

Le projet de document d'orientation d'octobre 1999 intitulé DESK<sup>14</sup> expose une stratégie pour atteindre ces deux objectifs et pour passer en douceur de l'administration intérimaire de la MINUK à une gestion locale du secteur éducatif. Le modèle décrit dans DESK vise à créer un cadre de coopération entre la MINUK, les donateurs, les Nations Unies et les institutions internationales, les ONG ainsi que les administrateurs et les experts locaux, en les réunissant dans des groupes de travail. En pratique, toutefois, cette méthode n'a pas fonctionné correctement et est à présent remplacée par un système d'organismes chefs de file (organismes internationaux assumant la responsabilité d'une tâche précise) travaillant sous la direction du Département de l'éducation et de la science récemment créé (mars 2000) au sein de la MINUK et chargé de toutes les questions relatives à l'éducation et aux sciences. Le Département cherche également à coordonner les activités des ONG afin d'assurer une efficacité maximum et d'empêcher les doubles emplois.

Du point de vue de la politique de l'éducation, le principe essentiel est celui de l'intégration : tous les enfants et jeunes du Kosovo doivent avoir la possibilité d'aller à l'école. Les autres objectifs sont les suivants : (1) réduire l'écart entre les activités d'enseignement et d'apprentissage basées sur les contenus et celles basées sur les compétences à acquérir et les normes à atteindre, et (2) dispenser un enseignement bilingue.

En septembre 2000, le Département a publié plusieurs directives importantes. Un nouveau contrat a été mis au point pour les enseignants, y compris un certificat provisoire, le cas échéant, ainsi qu'un calendrier scolaire. Le contrat définit les fonctions du personnel des établissements scolaires : administrateurs, enseignants, personnels d'accompagnement et d'entretien. Le chef d'établissement est habilité à recruter du personnel et il lui appartient d'évaluer la qualité de l'enseignement et de veiller à la professionnalisation accrue du personnel. En vertu d'autres directives importantes, (1) tous les enfants qui ont atteint l'âge de six ans au début de l'année scolaire doivent être scolarisés et le rester jusqu'à l'âge de 15 ans, (2) les parents qui n'inscrivent pas leurs enfants sont sanctionnés, encore que des dispenses d'assiduité puissent être accordées dans certains cas (pour les enfants recevant des soins de santé à domicile) ; (3) la durée de l'enseignement primaire passe de quatre à cinq ans et ce cycle est suivi de quatre années d'enseignement pré-secondaire, ce qui représente au total neuf années d'enseignement obligatoire

---

13. Michael Daxner, Education Policy Paper, janvier 2001, p. 13.

14. D.E.S.K (« Design of the Education System of Kosovo » ). Note d'orientation, section de l'éducation de la MINUK, 17 octobre 1999.

(de base) ; (4) un programme de réformes des contenus de l'enseignement est en cours, l'UNICEF étant l'organisme chef de file désigné pour réformer les programmes du primaire et du secondaire. Sous les auspices de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), des experts sont arrivés pour diriger les travaux consacrés à la formation des enseignants, qui constitueront le cœur des réformes du système éducatif au Kosovo.

## **Administration et réforme systémique**

### *Gouvernance et gestion*

Comme on l'a noté plus haut, le Département de l'éducation et de la science de la MINUK est l'instance qui assume toutes les fonctions de gouvernance et de gestion du système éducatif dans l'ensemble du Kosovo ; le bureau central se situe à Pristina et les bureaux régionaux à Pristina, Mitrovica, Gjilan, Peja et Prizren. C'est, par exemple, le Département qui signe directement les contrats de tous les enseignants. Il est prévu de déléguer dans toute la mesure du possible les pouvoirs de décision (y compris budgétaires) en matière d'éducation aux 29 autorités municipales. Des élections municipales ont eu lieu en octobre 2000 et des administrations locales chargées de l'éducation sont actuellement créées. Les deux co-directeurs du Département et le ministre albanais de l'éducation ont à présent signé un accord de coopération et de coordination.

Les pouvoirs publics peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'éducation, principalement en fixant des normes, en favorisant la mise en œuvre de moyens dont on sait qu'ils améliorent les résultats, en adoptant des stratégies souples pour l'acquisition de ressources et leur utilisation et en suivant l'évolution des performances. Dans le monde entier, les gouvernements nationaux tendent à assumer la responsabilité de la qualité des résultats mais à déléguer aux autorités locales ou aux établissements mêmes les pouvoirs de décision en ce qui concerne les ressources éducatives. Le Kosovo a encore un long chemin à parcourir avant de faire partie des pays qui appliquent cette stratégie avec succès.

Plusieurs facteurs entravent le renouvellement de l'éducation au Kosovo : les contraintes de temps, le manque de moyens de financement et les qualifications insuffisantes de nombreux acteurs. « La solution consiste à préparer le système à une situation d'urgence de longue durée » pendant la période de réforme : il n'y aura pas de relations professionnelles normales, les installations seront surexploitées et les salaires seront bas.<sup>15</sup>

### *Gouvernance et gestion : problèmes et obstacles*

- *Mise à profit du système fantôme ou parallèle en place entre 1992 et 1998.* Ce système décentralisé a puissamment mobilisé les capacités d'initiative et les énergies locales en dépit de la totale absence d'orientation de la part des législateurs et des décideurs centraux. « Ayant géré son propre système d'enseignement et de santé pendant pratiquement une décennie, il constitue d'ores et déjà la plus grande des ONG mondiales.<sup>16</sup> Rétablir un cadre viable de législation et d'action pour l'ensemble du Kosovo sans pour autant nuire au dynamisme des interventions locales représente un sérieux défi. Quelques éléments donnent à penser que

15. Michael Daxner, Education Policy Statement 2001, p. 8.

16. Citation de Lynn Davies, *Education in Kosovo*, p. 35.

l'administration actuelle est en mesure, et a la volonté, de tirer parti de ce dynamisme pour continuer à travailler avec le nouveau système.

- *Influence des politiques de parti et d'ethnie.* Les politiques de parti et d'ethnie exercent une profonde influence sur la gouvernance et la gestion. Pour préserver un équilibre, des représentants de partis albanais rivaux sont désignés mais ceux-ci ne communiquent pas toujours bien entre eux. La politique à l'égard de la minorité serbe est un problème majeur ; en fait, l'Université de Pristina ne compte maintenant aucun Serbe parmi ses étudiants ou membres du personnel et de nombreux cas de discrimination à l'encontre des étudiants non albanais sont signalés.
- *Pénurie de gestionnaires professionnels.* Les gestionnaires professionnels et expérimentés ne sont pas assez nombreux et il n'existe pas de programmes de formation à ce métier, encore que la MINUK étudie à présent quelques propositions.
- *Intervention des parties prenantes.* Confrontée à un système dévasté, la MINUK a la tâche ingrate d'établir dans un court laps de temps les infrastructures nécessaires pour que les établissements scolaires fonctionnent de nouveau. Le Kosovo dépend énormément de l'aide internationale : en effet, la province ne génère elle-même que 40 % des revenus dont elle a besoin. Ainsi, les salaires vont sans doute rester faibles pendant quelques années et n'être assortis d'aucun droit à pension ; quant aux prestations de sécurité sociale, elles seront limitées ; bien que la MINUK cherche à faire intervenir les différentes parties prenantes, nombreux sont les souhaits légitimes qui ne peuvent être exaucés. Cette situation est source de mécontentement et de frustration. Le syndicat des enseignants (SBASHK) reproche aux nouveaux contrats de ne rien prévoir pour les départs à la retraite et les congés de maternité et de ne comprendre aucune description des tâches ; les parents et les enseignants se plaignent de ne pas être consultés au sujet des programmes d'enseignement ; la participation d'acteurs locaux est une notion qui « n'existe pas ». La décision soudaine de fixer à six ans l'âge de l'entrée à l'école (annoncée seulement deux semaines avant le début de l'année scolaire) a été généralement condamnée. Ce changement entraîne de profondes répercussions à divers égards : salles de classe, manuels scolaires, transport et système de préscolarisation. Les différentes parties prenantes n'apprécient pas les nombreuses visites d'équipes internationales ni leurs rapports et recommandations qui ne débouchent sur aucun changement réel.

### **Égalité d'accès, de niveau et de résultats**

Lorsque l'autonomie relative du Kosovo a été abolie en 1991, un grand nombre de « mesures temporaires » ont été adoptées pour imposer de nouveau l'autorité de Belgrade. Parmi ces mesures figuraient des réglementations qui ont abouti au licenciement ou à la démission de la plupart des Albanais occupant des emplois dans le secteur public, le journalisme, le secteur médical et la police. Dans le secteur de l'éducation, les programmes d'enseignement serbes ont été imposés aux élèves de langue albanaise ; lorsque les enseignants ont protesté, beaucoup ont été renvoyés, le nombre d'enfants ayant la possibilité de suivre un enseignement en albanais a été limité et, pour finir, la police a empêché les enseignants et les élèves d'accéder aux établissements scolaires. Suivit alors une politique de « rationalisation » en vertu de laquelle en 1991 6 000 places seulement ont été proposées dans les établissements secondaires aux 36 000 enfants kosovars albanais arrivant en fin de primaire (tous les enfants serbes et monténégrins ont obtenu une place). Plus de 860 professeurs de l'Université de Pristina ont été licenciés et cet établissement est de fait devenu serbe.

Ainsi, du moins durant la période 1991-99, l'égalité d'accès, de niveau d'instruction et de résultats n'existait pas entre les groupes ethniques au Kosovo. Il convient cependant de dire que les établissements serbes étaient également pour la plupart en mauvais état et que la plupart des élèves du Kosovo

bénéficiaient d'un enseignement de faible qualité, même si certains avaient de meilleures chances que d'autres.

La situation actuelle est toujours plus favorable à certains groupes. Bien que les conditions soient très difficiles pour tous, la répartition des taux de non-fréquentation scolaire et d'abandon des études amène à se demander sérieusement qui bénéficie d'un service (et qui en est exclu). On ne saurait parler d'« accès à l'éducation » lorsqu'il s'agit simplement de l'accès d'un grand nombre à un service de médiocre qualité. Il est compréhensible que la priorité soit donnée à la reconstruction matérielle du système, mais on ne peut faire l'impasse sur la question de la qualité de l'enseignement pour *l'ensemble* des enfants et des jeunes. Un administrateur chargé des minorités a été désigné au Département de l'éducation et de la science afin de vérifier, développer et coordonner toutes les questions relatives aux minorités.

Enseignement spécial : un très petit pourcentage seulement d'enfants atteints d'incapacités sont scolarisés. Au Kosovo, trois établissements scolaires et deux départements s'occupent des enfants ayant des besoins particuliers. Au total ces établissements scolarisent 450 élèves. L'objectif à long terme est d'intégrer ces enfants autant que faire se peut dans des établissements ordinaires, mais pour le moment cette option n'est pas réaliste.

L'abandon de scolarité constitue un problème important. Environ 7 % des élèves du primaire abandonnent ce cycle avant de l'avoir achevé ; dans le secondaire, seuls 66 % des élèves arrivent au bout de leur scolarité, ce qui représente un taux d'abandon des études de 34 %.<sup>17</sup>

## Questions financières

Dans les circonstances actuelles, la politique budgétaire au Kosovo ne peut être que rudimentaire. Fondée sur les liquidités en deutschemark, l'économie kosovare ne dispose pas d'instruments financiers nationaux ni de monnaie nationale, son système bancaire et de crédit est peu développé et fonctionne soit en dehors de toute législation clairement définie, soit de temps à autre en vertu des lois et réglementations de la République de Yougoslavie, qui ne sont pas de nature à attirer les investisseurs étrangers. Les budgets ne sont pas unifiés ; les dépenses de fonctionnement sont couvertes à la fois par l'impôt local et l'aide des donateurs, tandis que les dépenses d'équipement sont entièrement financées par les donateurs. Les droits de douane, les impôts indirects et autres prélèvements fiscaux sont difficilement recouverts en raison des faibles capacités de l'administration fiscale et de l'évasion généralisée. D'après les estimations établies pour l'année 2000, le budget du Kosovo enregistrera un déficit de 142 milliards de DM (environ 69 millions de dollars des EU).<sup>18</sup> Selon les estimations, les dépenses allouées à l'éducation en 2000 s'élèveraient à 93.4 millions de DM (soit environ 45.4 millions de dollars des EU) ou 27 % des dépenses estimées.

Un désaccord s'observe parmi les responsables politiques au sujet du niveau optimal des dépenses publiques d'éducation. Les propositions semblent toutefois converger vers un pourcentage de 5-7 % du PNB, qui correspond à la pratique dans de nombreux pays. Les avis divergent moins au sujet de deux points connexes : (1) l'État doit nécessairement investir dans l'enseignement de base, (2) les dépenses publiques doivent avant tout privilégier l'enseignement de base (par rapport à l'enseignement secondaire non obligatoire et à l'enseignement supérieur, par exemple), surtout lorsque les taux de scolarisation sont faibles.

17. CEPS, Ljubljana, décembre 2000.

18. Banque mondiale, *Kosovo : Building Peace through Sustained Growth*, novembre 1999, p. 7.

Tableau 2. **Dépenses de l'État au titre de l'enseignement et de la formation**

Catégorie	Montant	Source des données
Dépenses publiques d'éducation en % du PIB	n.d	...
Dépenses publiques d'éducation en % des dépenses publiques totales	28%	Banque mondiale Février 2000
Dépenses d'éducation par élève (enseignement primaire)	DEM 193	Banque mondiale
Dépenses d'éducation par élève (enseignement secondaire)	DEM 263	Novembre 1997
Dépenses d'éducation par niveau :		
Préscolaire	5%	Banque mondiale Février 2000
Primaire	65%	
Secondaire	19%	
Supérieur	11%	
Salaire moyen mensuel des enseignants :		
Préscolaire	290 DM	Septembre 2000
Primaire	290 DM	
Secondaire	318 DM	
Supérieur	300–540 DM	

Source : CEPS, décembre 2000.

Le système de scolarisation parallèle créé au Kosovo a effectivement donné l'habitude à la population albanaise de mobiliser des ressources en faveur de l'école : il fonctionnait pour l'essentiel comme une grande ONG ne bénéficiant pas de financement de l'État et échappant à son contrôle. À l'heure actuelle, l'éducation est surtout financée par la communauté internationale et administrée par l'intermédiaire de la MINUK, dans la mesure où le Kosovo ne dispose pas encore de recettes fiscales régulières à l'échelon ni central ni municipal. Une importante mesure budgétaire a consisté à déléguer les pouvoirs de décision dans ce domaine aux 29 municipalités ; ces dernières, toutefois, varient considérablement par leur taille, leur potentiel économique, leur revenu par habitant, leurs actifs imposables tels que la terre, les entreprises, etc., et par leur capacité d'administrer leur propre système d'imposition.

Si les municipalités se voyaient conférer des pouvoirs de décision en matière de financement et de gestion de l'éducation, ce qui reviendrait à leur octroyer des dotations globales calculées à partir de l'effectif d'élèves, l'équité en matière de financement s'en trouverait améliorée dans l'ensemble du Kosovo. Les municipalités seraient également incitées à gérer de façon rationnelle les ressources allouées à l'éducation, à condition que toute sommes économisées soient utilisées au profit du système éducatif mis en place par la municipalité.

Le développement du secteur privé concerne principalement la création de petites et moyennes entreprises et d'activités de services. À l'heure actuelle, le Kosovo ne compte aucune école ni aucun établissement d'enseignement supérieur privé.

## Programmes d'enseignement : programmes prévus et dispensés et résultats obtenus

### *Normes et programmes d'enseignement*<sup>19</sup>

Au Kosovo, avant 1990, les établissements d'enseignement étaient coordonnés indépendamment de la Serbie puisque la province jouissait d'une autonomie générale, et le Ministère kosovar de l'éducation, de la science et de la culture y était l'instance administrative la plus élevée. Les autorités de l'éducation du Kosovo *étaient libres de concevoir et d'approuver les programmes d'enseignement* et de contrôler l'ensemble du système éducatif kosovar.

Dans les écoles primaires et secondaires, l'albanais et le serbe étaient les deux langues d'enseignement utilisées en parallèle. Cette arrangement résultait de la constitution yougoslave de 1974, laquelle comprenait une réglementation relative à la protection des minorités, garantissait aux Albanais du Kosovo un degré important d'égalité nationale parmi les États de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie. En outre, le turc était reconnu comme troisième langue officielle au Kosovo.

Le système éducatif, y compris les programmes d'enseignement, avait assez bien réussi à élever le niveau. Ainsi, après la seconde guerre mondiale, les taux de maîtrise des savoirs fondamentaux s'étaient améliorés et rapprochés de la moyenne enregistrée dans la région et dans les pays voisins. Créée en 1970, l'Université de Pristina en 1996 avait produit plus de 60 000 diplômés dont plus de 60 % avaient fait leurs études en albanais.

En 1989/90 l'autonomie du Kosovo est abolie. Cette mesure a de graves effets sur le système éducatif, y compris sur les aspects liés au programme d'enseignement. En 1991, la législation kosovare en matière d'éducation, de science et de culture est abrogée, et la province est privée de l'autonomie de décision dont elle jouissait pour élaborer le programme d'enseignement. Les lois et les programmes d'enseignement serbes sont imposés à leur place et les bâtiments scolaires du primaire et du secondaire sont fermés de force. En 1991/92, tous les enseignements dispensés en albanais était pour l'essentiel assurés « clandestinement » dans le système parallèle (fantôme) décrit plus haut.

Le programme d'enseignement du système « parallèle » visait aussi par la force des choses à promouvoir le nationalisme albanais. Dans l'enseignement élémentaire et secondaire, l'ancien programme aux 14 disciplines a été maintenu dans toute la mesure du possible. L'État fantôme s'est efforcé d'aligner les programmes d'enseignement sur les exigences de l'Albanie et a commencé d'importer des ouvrages scolaires de ce pays qui était le seul à reconnaître officiellement les diplômes délivrés par la « République du Kosovo ». Du fait de cette situation, cependant, les programmes d'enseignement au Kosovo sont dépassés et trop factuels ; il convient à présent de les moderniser et de les rationaliser selon les orientations définies dans les pays voisins au cours des 7-8 ans que le Kosovo a « perdus » en raison de son isolement par rapport aux réformes éducatives entreprises ailleurs. D'après les entretiens et les rapports réalisés par des spécialistes internationaux, il faut introduire de nouvelles disciplines telles que l'éducation civique, l'histoire et la géographique sans propagande nationaliste, l'éducation à la tolérance, l'éducation à la sexualité, la prévention du sida, l'éducation préventive contre la consommation de stupéfiants, ainsi que des activités artistiques et théâtrales pour favoriser le processus d'unification et contribuer à guérir les traumatismes de la guerre.

---

19. Voir *Assessment Practice and Policy Sheet, Kosovo* (Johanna Crighton) et Lynn Davies, « Education in Kosovo : Report to the British Council ». University of Birmingham, Royaume-Uni, août 1999 (document non publié).

***Programmes d'enseignement : dispositions transitoires 1999/2000 et 2000/2001***

En dépit de tous les efforts déployés et de toutes les réglementations adoptées, le système éducatif et les programmes d'enseignement ne sont pas « unifiés ». Les systèmes éducatifs albanais et serbe ainsi que les communautés auxquelles ils s'adressent demeurent jusqu'à ce jour des entités distinctes, même si les deux sont administrés sous les auspices de la MINUK. En conséquence, les kosovars albanais suivent l'ancien programme d'enseignement qui était en vigueur à l'époque du système « parallèle » (1991-1999) et a été intégré au nouveau dispositif après la création de la MINUK. Pour les élèves serbes, il existe un « sous-système », relevant toujours de Belgrade, qui indique aux écoles fréquentées par cette minorité les enseignements à dispenser et les ouvrages scolaires à utiliser. Par ailleurs, d'autres groupes ethniques tels que les Roms, les Bosniaques et les Turcs ne disposent pas de « système » distinct ; depuis 2000, ils sont pour l'essentiel scolarisés dans des établissements albanais (par exemple, dans certains de ceux qu'a visités la mission de l'OCDE dans les régions de Peja ou Pristina). En ce qui concerne le programme d'enseignement dispensé dans les établissements scolaires albanais – qui accueillent 90 % ou plus de la population scolaire totale du Kosovo – les administrateurs de la MINUK chargés de l'éducation et leurs homologues kosovars ont décidé (du moins jusqu'en septembre 2001) de conserver les programmes d'enseignement utilisés dans le système parallèle.

***Nouvelle structure du système éducatif***

À compter de l'année scolaire 2000/01, un changement important ne manquera pas d'influer considérablement sur l'évolution du programme d'enseignement. En effet, la durée du premier cycle de l'école primaire a été portée à cinq ans, ce cycle commençant désormais à l'âge de six ans. L'enseignement est dispensé dans des salles de classes autonomes. Arrivés en sixième année d'études, les élèves entrent dans le deuxième cycle de l'enseignement primaire (parfois appelé premier cycle de l'enseignement secondaire) qui dure quatre ans ; les professeurs enseignent chacun une discipline. Le programme comprend la langue maternelle, une langue étrangère (l'anglais dans la plupart des cas), les mathématiques, la biologie et les sciences physiques (à partir de la sixième année), la chimie (à partir de la septième année), l'histoire, la géographie, l'instruction civique, les beaux-arts et l'éducation physique. L'enseignement secondaire général du deuxième cycle, d'une durée de quatre ans, se poursuit selon à peu près les mêmes orientations mais avec quelques disciplines supplémentaires – au total, pas moins de 15 ou 16.

***Qualité du programme d'enseignement***

En raison des difficultés rencontrées par le Kosovo entre 1990 et 1999, le programme actuel dans les différentes disciplines est excessivement encyclopédique et très axé sur le savoir, les contenus et l'information, alors que dans d'autres pays, l'objectif est plutôt de développer les capacités cognitives des élèves ; les possibilités d'apprentissage pratiques qu'offrent les programmes d'enseignement ne sont pas très variées. L'enseignement étant extrêmement cloisonné par discipline, les activités transdisciplinaires, interdisciplinaires et transversales sont impossibles. Les élèves ne peuvent pas choisir leur discipline bien que nombre d'entre eux le demandent. Il est réellement nécessaire d'actualiser les disciplines traditionnelles et d'intégrer les compétences sociales et cognitives que la majorité des élèves devrait pouvoir posséder. Le Département de l'éducation et de la science a entrepris de passer en revue les « contenus » des programmes d'enseignement général, mais il doit commencer par mettre en œuvre de nouvelles stratégies et procédures dans l'élaboration des programmes et dans les pratiques pédagogiques.

### ***Méthodes d'enseignement et d'apprentissage***

Le système éducatif dont le Kosovo a hérité est assorti de méthodes d'enseignement et d'apprentissage très rigides ; cette rigidité a nui à la qualité de l'enseignement et au processus éducatif dans son ensemble. Du fait de son isolement au cours de la décennie passée, le système éducatif du Kosovo n'a pu intégrer certains grands changements survenus dans le secteur de l'éducation (en particulier dans le domaine de la didactique, des pratiques d'enseignement et de la pédagogie) qui sont survenus dans les pays de l'OCDE et certains anciens pays communistes de l'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Roumanie).

Les classes sont souvent nombreuses et surchargées ; certaines, à Skenderaj, notamment, sont encore assurées dans des abris temporaires. Les enseignants – qui pour beaucoup ne sont pas diplômés – assurent 20 heures ou plus d'enseignement par semaine, les élèves ont des cours dans 5 ou 6 disciplines différentes chaque jour et approximativement 24-30 heures de cours par semaine. Les élèves vont à l'école par roulement – certains établissements accueillent deux groupes d'élèves et quelques-uns trois. Les relations enseignants-élèves ainsi que l'attention accordée à chacun pâtissent de cette situation. L'enseignement dispensé est principalement de type « autoritaire », « magistral », ou « directif » ; c'est le modèle de la pédagogie centrée sur l'enseignant qui prédomine. L'apprentissage par cœur est une pratique courante et peu d'attention est accordée à l'apprentissage par la découverte, au travail en groupe, au débat, à la résolution de problèmes, aux activités menées dans le cadre de projets et à la constitution de dossiers. Les enseignants utilisent la méthode du cours magistral et les élèves mémorisent l'information. Font principalement exception, les programmes expérimentaux mis en place par diverses ONG dans un petit nombre d'établissements scolaires, ainsi qu'un certain nombre d'initiatives locales.

### ***Manuels scolaires et matériels pédagogiques***

À l'époque du système parallèle, les manuels scolaires étaient en général importés d'Albanie ou conçus au Kosovo. Les auteurs compétents et expérimentés sont par conséquent peu nombreux et les auteurs potentiels n'ont pas eu l'occasion de démontrer leurs talents. Un consortium réunissant plusieurs donateurs a financé la réimpression des manuels scolaires existants, du moins pour les principales disciplines enseignées dans le primaire et le secondaire, et ces ouvrages ont pu être utilisés au cours des années scolaires 1999/2000 et 2000/2001 en attendant la future révision des programmes et des manuels. Nombreux sont les établissements qui sont dépourvus du matériel élémentaire : matériel pédagogique, équipements de laboratoire, matériel d'accompagnement, installations sportives et autres supports pédagogiques ; il s'ensuit que l'apprentissage des élèves est plutôt théorique que pratique. Le Département de l'éducation et de la science a l'intention de doter les laboratoires de sciences de l'équipement de base en 2000/01.

### ***Réformes des programmes d'enseignement***

En juillet 2000, la MINUK/Département de l'éducation et de la science, a introduit la notion des « Organismes chefs de file ». Ces derniers sont tenus pour être les principaux (mais non les seuls) organismes techniques et de coordination dans les différents secteurs. L'UNICEF a été invitée à servir d'Organisme chef de file pour la conception des programmes d'enseignement, conjointement avec le Bureau international de l'éducation (IBE).<sup>20</sup>

20. Voir le *procès-verbal de la réunion sur l'élaboration des programmes d'enseignement*, Pristina, Département de l'éducation et de la science, 3-5 septembre 2000.

Il a été généralement conseillé de charger un groupe ad hoc de l'élaboration des programmes d'enseignement ; la formation initiale des membres de ce groupe sera assurée et un séminaire international sur l'évolution actuelle des programmes d'enseignement sera organisé. En août 2000, le Département a recruté un responsable de l'élaboration des programmes d'enseignement, dont la tâche est de favoriser et de coordonner ce processus. Les grandes lignes des nouveaux programmes d'enseignement doivent être définies au plus tard pour juin 2001 ; la mise en œuvre des programmes commencera durant l'année scolaire 2001-2002.<sup>21</sup>

En attendant, un certain nombre d'initiatives de type « ascendant » – émanant des établissements scolaires – ont d'ores et déjà commencé à transformer les programmes d'enseignement. Plus de 100 ONG s'emploient à améliorer rapidement la formation en utilisant, par exemple, de nouveaux programmes d'enseignement tels que le programme « Étape par étape » de la Fondation pour une société ouverte, qui fait intervenir des enseignants, des directeurs, des élèves et des parents et qui a déjà été mis en œuvre avec succès dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale. En outre, un programme finlandais d'aide au développement de l'éducation au Kosovo, amorcé en septembre 2000, a pour objet d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les établissements accueillant des élèves ayant des besoins particuliers. Le Département coordonne les efforts des ONG et les projets internationaux.

### *Évaluation et examen*

Dans l'ancien système, le Ministère n'assurait aucune fonction d'évaluation ; tous les pouvoirs dans ce domaine étaient confiés aux établissements scolaires. Ces derniers communiquaient leurs résultats aux Instituts de pédagogie qui eux-mêmes établissaient une synthèse à l'intention des autorités scolaires municipales. Toutes ces statistiques, cependant, reposaient sur une évaluation orale des élèves et les niveaux de résultats n'étaient guère différenciés. Le volet consacré à l'éducation dans le projet Éducation et Santé au Kosovo, qui doit être financé à l'aide d'une subvention de la Banque mondiale, prévoit la création d'une petite unité (au sein de la MINUK/Département de l'éducation et de la science) dont le personnel sera spécialisé dans la mesure et le suivi de la qualité des résultats de l'enseignement. Cette unité réalisera à partir d'échantillons des évaluations nationales des résultats de l'enseignement dans certains domaines essentiels. L'un des autres volets de ce projet prévoit la mise en place d'un système d'information sur la gestion de l'enseignement.

Le Département de l'éducation et de la science publie des lignes directrices concernant la délivrance des certificats et des diplômes (DES [I]1/2000, 12/6/00), mais les pratiques en la matière n'ont guère changé depuis l'ancien système. Les écoles primaires organisent en neuvième année des examens informels de sortie, donnant lieu à la délivrance d'un certificat d'études (taille de la cohorte : 29 000 élèves).<sup>22</sup> Les examens d'entrée en 10ème année (première classe de l'enseignement secondaire) sont organisés par l'établissement d'accueil (taille de la cohorte : 21 000 élèves). L'ancien Institut de Pédagogie de Pristina a mis au point un certain nombre de tests types qui ont été publiés dans une brochure que les enseignants et les élèves utilisent (par exemple en mathématiques) comme matériel pédagogique. L'examen passé dans le secondaire (*Maturita*) est à la fois écrit et oral et il est mis au point et noté par les enseignants (taille de la cohorte : 13-14 000 élèves). Les types de questions sont variés : en mathématiques et en sciences, on utilise les questions à choix multiple, les questions à réponse courte et les questions à

21. Ce calendrier est très serré et ne tient sans doute pas suffisamment compte des difficultés liées à la scolarisation des enfants dès l'âge de 6 ans, c'est à dire une année plus tôt qu'auparavant. Les effets de cette disposition vont certainement se faire sentir dans tout le système.

22. La taille de la cohorte est indiquée dans « Education in Kosovo : From Crisis to Recovery and Transformation » par Michael Daxner (document établi en vue de la réunion sur le pacte de stabilité, tenu à Graz, mars 2000).

réponse plus étoffée. En lettres et en sciences humaines, la rédaction de dissertations est une pratique habituelle.

Chaque faculté de l'université organise son propre examen d'entrée. D'ordinaire, son but est de vérifier les connaissances élémentaires et factuelles des élèves mais elle ne cherche pas à évaluer leur aptitude à suivre un programme universitaire (il n'est donc guère utile de continuer à faire passer cet examen en plus de la *Maturita* dans sa formule nouvelle, dès lors que ce dernier examen est comparable et de qualité suffisante).

Les résultats à l'examen d'entrée déterminent à 70 % le rang du candidat dans l'ordre d'admission ; ce rang est déterminé à 30 % par la *Maturita*. Les facultés où le nombre de candidats est beaucoup plus faible que le nombre de places disponibles (c'est le cas par exemple à la faculté des mines, à Mitrovica)<sup>23</sup> appliquent des critères moins stricts. Les étudiants qui échouent peuvent se représenter à l'automne. D'ordinaire, les résultats obtenus à un examen d'entrée à une faculté ne sont pas reconnus par les autres établissements. Les étudiants qui ont obtenu de bons résultats aux Olympiades, organisées chaque année dans certaines disciplines (mathématiques, sciences physiques et histoire) bénéficient d'un avantage dans l'accès à l'Université. En mars 2000, l'administrateur international de l'Université de Pristina publié des instructions applicables à l'admission des étudiants dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur (IA [I] 3/2000). Aux termes de ces instructions, tous les diplômés des établissements d'enseignement secondaire au Kosovo peuvent être admis et ils doivent passer un examen d'entrée pour les facultés de médecine, d'éducation physique, de génie électrique, de génie mécanique, de génie civil, d'architecture et de beaux-arts, ou pour les facultés ou autres établissements d'enseignement supérieur offrant un nombre de places plus faible que le nombre de candidats.

### ***Programmes d'enseignement, normes et évaluation : problèmes et obstacles***

- *Le processus actuel de changement* constitue la première réforme réelle des programmes d'enseignement depuis plus de 25 ans, c'est dire l'ampleur de la tâche. Cela dit, l'échéancier est très court dans la mesure où le Département de l'éducation et de la science ainsi que les autorités scolaires locales veulent moderniser les programmes d'enseignement le plus rapidement possible. Il faudra plus de temps que prévu pour passer d'un système dépassé, axé sur les contenus, à un système basé sur les résultats ; en outre, les erreurs du passé risquent d'être répétées.
- *Les rigidités d'un système dans lequel les programmes d'enseignement sont élaborés au centre* étouffent les initiatives destinées à favoriser la curiosité intellectuelle des élèves, l'enrichissement personnel, le travail en équipe et la communication.
- *La modification des programmes d'enseignement dans un secteur du système* influera sur tous les autres secteurs. Les universités et les centres de formation des enseignants doivent également faire l'objet de changements radicaux et repenser leur rôle. Avant tout, toutefois, un changement s'impose dans les classes elles-mêmes. Le rôle de l'enseignant doit être

---

23. Compte tenu de la fermeture récente des mines de plomb et de zinc, géographiquement proches, le principal employeur des diplômés de cette faculté, les effectifs déjà en baisse de cette faculté vont probablement fléchir encore davantage. Les sorties de cette faculté sont extrêmement faibles depuis plusieurs années : 6 % seulement pour les étudiants inscrits en première année obtiennent leur diplôme et un quart seulement de ces diplômés obtiennent un emploi dans le secteur de la mine. Cela dit, aucun plan ne prévoit de réorienter ces étudiants vers des activités dans des secteurs proches qui ont effectivement besoin de personnel très qualifié tels que l'évacuation des déchets et l'assainissement des sols.

redéfini. L'enseignant doit être considéré comme un professionnel capable de maximiser les ressources pour aider les étudiants à atteindre leurs objectifs éducatifs.

- *Aux fins de la réforme des programmes d'enseignement, on manque de compétences professionnelles* et d'une vision stratégique en la matière, même parmi les membres du personnel de la MINUK/DES. On manque également de coordination entre les Organismes chefs de file et la MINUK/DES.
- *Unification des programmes d'enseignement général.* De puissantes raisons politiques militent contre la création d'un programme d'enseignement unifié. Néanmoins, un cadre explicite, cohérent et applicable doit être défini et pourrait être accepté. Pour des raisons générales d'ordre politique et démocratique, cependant, les minorités du Kosovo – avant tout les Serbes – doivent avoir le droit de recevoir un enseignement dans leur propre langue et les programmes d'enseignement doivent être adaptés aux spécificités et aux différences des minorités.
- *Cohérence et compatibilité des programmes d'enseignement.* La cohérence des programmes d'enseignement actuels n'est pas systématiquement assurée. Les objectifs de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire des premier et deuxième cycles ne sont pas définis, pas plus que ne le sont les objectifs et résultats d'ordre général et spécifique des diverses disciplines. Il n'existe pas de *compatibilité conceptuelle et structurelle entre les différentes disciplines* dans la mesure où, d'une façon générale, les contenus des programmes sont considérés isolément, par discipline et sans aucune forme d'intégration entre les multiples disciplines ou champs disciplinaires.
- *La poursuite de « normes européennes »* . Au Kosovo, on entend très souvent dire que l'objectif ultime (qu'il s'agisse des programmes d'enseignement, de la formation des enseignants, de l'aménagement des établissements, etc.) doit être de mettre en œuvre ou d'appliquer des « normes européennes » . Il est cependant très rare de comprendre ce que ces normes peuvent représenter. On dit, par exemple, qu'il faut passer du cours magistral à l'apprentissage interactif, adopter les « sciences » comme discipline unique pour remplacer les matières distinctes que sont la chimie, la biologie et les sciences physiques ; ou encore introduire de nouvelles disciplines telles que la formation à la citoyenneté. Dans d'autres cas, les normes européennes renvoient à la qualité des bâtiments, aux équipements, au mobilier, aux ordinateurs et même parfois aux salaires des enseignants. En vérité, les normes varient considérablement au sein de l'Europe ; aussi ne faut-il pas perdre de temps à essayer d'imiter au coup par coup des pratiques susceptibles ou non d'être adaptées à la réalité du Kosovo ou d'être cohérentes entre elles. Il n'en reste pas moins que les critères de l'OCDE peuvent représenter des objectifs susceptibles d'être d'utiles guides.
- *Programmes d'enseignement surchargés.* Les programmes prévoient l'enseignement de nombreuses disciplines distinctes : 14 à la fin du primaire, 16 dans le secondaire. Par ailleurs, les contenus à enseigner dans ces disciplines comprennent d'abondantes données factuelles. Ces deux aspects ont un effet négatif sur les méthodes d'enseignement, sur la possibilité d'approfondir la connaissance et la compréhension, et sur la préparation à la vie active ou à des études plus poussées.
- *Adaptation à la majorité des élèves.* On tend encore dans le deuxième cycle du secondaire à définir les programmes d'enseignement par rapport aux attentes de l'enseignement supérieur. En réalité, toutefois, ces attentes ne concernent qu'une faible proportion d'élèves (4 545 étudiants seulement ont été admis à l'université en 2000, par exemple), alors que la

grande majorité des élèves doivent se préparer au monde du travail. Il est essentiel à ce niveau de privilégier désormais plutôt l'enseignement et l'apprentissage basés sur les compétences à acquérir que sur les contenus, ce qui, en tout état de cause, profiterait également à ceux qui, poursuivent *effectivement* dans le supérieur.

- *Nécessité de faire intervenir les enseignants dans la conception et l'élaboration des programmes d'enseignement ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie à l'école.* Les recherches actuelles montrent clairement que la rénovation des programmes d'enseignement dans un établissement scolaire ne résulte pas seulement de l'adoption d'un changement par l'administration centrale ; tous les enseignants et les administrateurs de l'établissement constituent la force motrice de ce processus. Ils doivent apprendre et changer ensemble pour que les conditions de vie à l'école s'améliorent de façon permanente.
- *Nécessité d'introduire des formations psychosociales dans les programmes d'enseignement.* Les programmes d'enseignement doivent être adaptés aux graves traumatismes subis par la plus grande partie de la population kosovare (beaucoup d'entre eux étant des enfants) durant la crise de 1998/99. L'objectif est de reconnaître et de guérir les blessures du passé, de surmonter autant que faire se peut les obstacles ethniques et de jeter les bases nécessaires pour prévenir de futures crises.
- *Absence de procédures et de données permettant de suivre et de comparer les résultats de l'enseignement ;* les données obtenues lors des évaluations n'ont pas d'impact sur la politique de l'éducation. Actuellement, aucun mécanisme ne permet de suivre les résultats dans tout le Kosovo et aucune norme clairement définie ne peut servir de point de comparaison ; apparemment, les responsables ne voient pas précisément pourquoi des comparaisons de ce genre serviraient à mettre en lumière les domaines où les performances sont médiocres (ou bonnes) et à prendre des décisions en toute connaissance de cause.
- *Inefficacité des procédures d'évaluation et d'examen.* Les enseignants élaborent eux-mêmes les tests qu'ils font passer à leurs élèves, le plus souvent oralement. À cette fin, ils ne bénéficient d'aucune aide professionnelle et ils ne peuvent non plus recourir à des tests normalisés qui leur permettraient de comparer les résultats qu'ils obtiennent à d'autres. Les examens d'entrée à l'université n'apportent pas d'éléments d'information nouveaux utiles par rapport à ceux qui peuvent être obtenus à partir des examens de fin d'études professionnelles ; les examens « en double » de ce genre ne sont pas rationnels, sont une perte de temps et mettent les étudiants à rude épreuve.

## **Personnel du secteur éducatif**

### *Enseignants*

Comme on l'a dit plus haut, de nombreux enseignants et professeurs albanais du Kosovo ont été licenciés après la prise de contrôle par Belgrade en 1990, et en mars 1991 le gouvernement serbe a cessé de verser leur traitement à ceux qui étaient encore en poste. Cette époque a marqué le début du système éducatif albanais parallèle (fantôme) dont le dispositif d'enseignement actuel garde l'empreinte ; à l'heure actuelle, nombre des initiatives qui visent à améliorer la capacité et l'efficacité du corps enseignant sont rattachées à l'époque du système parallèle.

Au cours de ces huit années, les enseignants de langue albanaise ont été privés de formation en cours de service (continue) et n'ont pas été informés des innovations dans le domaine éducatif. De

nombreux bénévoles non diplômés ont intégré le corps enseignant et acquis leurs compétences sur le tas. La MINUK a conclu maintenant de nouveaux contrats avec les enseignants (entre septembre et décembre 2000) dans le cadre d'une réorganisation du système. Les enseignants qui sont dans l'incapacité d'apporter la preuve de leurs diplômes, sous forme de certificat ou de référence, auront le statut de « professeur provisoire »<sup>24</sup> s'ils acceptent de s'inscrire à un cours de perfectionnement. Il est clair cependant qu'un programme de perfectionnement intensif est nécessaire pour l'ensemble du personnel enseignant et pas seulement pour les enseignants « provisoires ». Les enseignants kosovars serbes posent un problème particulier dans la mesure où ils ont dans un premier temps refusé de signer les nouveaux contrats. (L'une des raisons est qu'en signant, ils perdent les sommes qu'ils reçoivent encore de Belgrade ; une autre raison est que leurs dirigeants exercent de grandes pressions sur eux pour qu'ils n'acceptent pas l'autorité de la MINUK). Toutefois, environ 1 000 enseignants serbes ont à présent signé les contrats (février 2001) et l'opposition semble avoir diminué.

### *Le corps enseignant au Kosovo*

En juin 2000, l'effectif total d'enseignants dans l'ensemble du secteur éducatif s'élevait à 28 625 personnes (tableau 3). Bon nombre d'enseignants qui ont rejoint le système parallèle sont encore en activité. Il n'existe aucune donnée précise sur le nombre d'enseignants qualifiés ou diplômés par rapport au nombre de ceux qui n'ont pas suivi de formation appropriée. Selon les estimations du Département de l'éducation et de la science, le rapport serait d'environ 3 pour 2, ce qui veut dire que dans une région donnée, pas moins de 50 % du personnel enseignant actuel peut ne pas être qualifié. Le Département effectue auprès des établissements scolaires un recensement qui permettra d'obtenir des données plus fiables. Toutefois, de nombreux enseignants ont perdu leurs documents ou certificats originaux lorsque leurs domiciles ont été incendiés ou leurs biens détruits au cours des crises de 1998/99.

À plusieurs égards, la profession enseignante ne présente pas les mêmes caractéristiques au Kosovo que dans d'autres pays. Premièrement, la répartition par sexe du corps enseignant est d'un tiers de femmes pour deux tiers d'hommes. Dans le supérieur, les hommes représentent 88 % des enseignants et leur proportion baisse avec le niveau d'enseignement (dans le préprimaire, ils entrent pour 44 % dans l'effectif d'enseignants. Département de l'éducation et de la science, 1999). Selon la même source, les hommes sont majoritaires (86 %) au sein du personnel d'accompagnement dans les établissements scolaires de même que parmi les directeurs d'école et les responsables de l'éducation dans les administrations régionales et municipales.

Deuxièmement, la quasi-totalité des enseignants travaillent dans des établissements qui accueillent plusieurs groupes d'élèves par roulement. À Pristina, Mitrovica et dans d'autres zones urbaines, les établissements scolaires peuvent organiser pas moins de quatre groupes d'élèves par roulement et sont donc très fréquentés. Selon les estimations actuelles, plus de 25 % de la totalité des établissements scolaires au Kosovo accueillent trois ou quatre groupes d'élèves par roulement. Cette situation a de sérieuses répercussions sur les conditions de travail des enseignants et la qualité de la pédagogie. Les salles de classe sont exiguës et les matériels pédagogiques sont rares ou inexistantes ; le manque de manuels scolaires qui soient d'actualité constitue l'un des plus graves problèmes. Il est exceptionnel que les établissements scolaires puissent fournir aux enseignants des installations et de l'espace pour organiser des réunions professionnelles et une planification conjointe. Naturellement, les dégâts et les destructions dus aux bombardements et aux pilonnages durant la guerre sont l'une des principales causes du mauvais état des installations ; les établissements scolaires ont également fait l'objet de vandalisme et de pillage et beaucoup n'ont pas encore été réhabilités.

---

24. Dans la région de Prizren, il s'est avéré que 60 % environ des enseignants enregistrés étaient diplômés et 10 % étaient enregistrés deux fois ou n'existaient pas.

Tableau 3. Nombre d'enseignants par niveau d'enseignement

Secteur/Région	Pristina	Prizren	Peja	Gjilan	Mitrovica	TOTAL
Préprimaire	266	54	139	151	183	793
Primaire	5 692	4 230	3 544	4 311	3 132	7 443
Secondaire	2 086	1 045	1 053	1 344	957	6 485
Internat	7	16	24	0	27	74
Écoles spéciales	13	82	29	0	34	158
Université du Kosovo	108	0	0	0	0	108
Bibliothèques	79	0	0	0	0	79
Administrations	5	14	0	0	0	19
<b>TOTAL</b>	<b>8 256</b>	<b>5 441</b>	<b>1 653</b>	<b>5 806</b>	<b>4 333</b>	<b>28 625</b>

Source : Département de l'éducation et de la science, juin 2000.

Troisièmement, la plupart des enseignants ont travaillé pendant de nombreuses années en percevant des salaires très faibles, voire aucun. L'enseignement dans le système parallèle était considéré comme un moyen de préserver la langue et la culture albanaises malgré la pression du gouvernement au pouvoir. C'est pourquoi même les enseignants non diplômés sont reconnus et respectés dans la société et cette situation influe sur les débats et les échanges de vues au sujet de la réforme du système éducatif. L'administration de la MINUK a versé aux enseignants des traitements dont le montant était cependant faible et identique pour tous. Les professeurs diplômés de langue et les spécialistes de l'informatique ont quitté la profession enseignante pour des emplois mieux rémunérés. De plus, dans la mesure où la formation initiale des enseignants n'a pas été assurée durant les années 90, rares sont de toute façon les jeunes qui ont embrassé cette profession.

Quatrièmement, des dizaines de milliers d'Albanais du Kosovo reviennent dans leur pays. Selon les estimations du Département de l'éducation et de la science, la scolarisation en 2000 a augmenté de 10 % environ ; cette progression des effectifs crée d'énormes problèmes non seulement pour le système éducatif lui-même mais également pour les différents enseignants qui doivent s'occuper de classes de plus en plus nombreuses et d'élèves venant d'horizons divers et ayant des vécus différents. Les élèves qui reviennent peuvent être utiles aux enseignants car bien souvent ils parlent d'autres langues (l'allemand, le français et l'anglais par exemple), ont une bonne maîtrise des technologies de l'information et sont capables de transmettre aux autres élèves leurs connaissances au sujet d'autres pays et d'autres cultures.

Enfin, le syndicat de l'enseignement, de la science et de la culture du Kosovo (*Sindikata e Bashkuar për Arsim, Shkencë dhe Kulturë e Kosovës, SBASHK*) joue un rôle particulier dans la réforme de l'éducation au Kosovo. Cet organisme est un syndicat d'enseignants qui travaille activement avec le Département de l'éducation et de la science pour améliorer les conditions de travail des enseignants. Le Département compte également sur son aide pour mettre en œuvre une stratégie de décentralisation. Le syndicat dispose d'un réseau de relations internationales actives, qui constitue une importante source d'innovations. Par conséquent, le SBASHK joue un rôle essentiel en favorisant le changement dans le secteur de l'éducation, ce qui n'est pas habituel parmi les syndicats d'autres pays. Au cours des années 90, il a apporté une aide morale et matérielle au système parallèle. À l'heure actuelle, il est préoccupé par la réduction du personnel enseignant au Kosovo – 10 % des effectifs actuels devraient être licenciés, de même que 50 % du personnel d'accompagnement.

### *Salaires et rémunérations*

La question du traitement des enseignants présente un dilemme. D'un côté, les enseignants ont l'habitude de travailler dans des conditions difficiles et d'être faiblement rémunérés ; à leurs yeux, leur travail représentait un « sacrifice patriotique » et s'inscrivait dans le processus de construction de la nation. De l'autre, on ne peut attendre des enseignants qu'ils œuvrent pour les réformes s'ils ne sont pas correctement payés. Bien que les enseignants fassent preuve d'une patience remarquable, il est légitime qu'ils veuillent améliorer leurs conditions.

Durant et après la crise, les enseignants n'ont reçu aucune rémunération jusqu'à ce que la MINUK leur verse des traitements en septembre 1999 (200 DM pour la période allant du 1er septembre au 31 décembre 1999). À compter de janvier 2000, un barème de salaires a été mis en place à leur intention : les présidents d'universités perçoivent 600 DM par mois, les professeurs titulaires 420 DM, les enseignants du secondaire 318 DM et les enseignants du primaire 291 DM. En général, la MINUK leur verse leur traitement en temps voulu.

Le dispositif initial de rémunérations a attiré quelque 2 000 « enseignants fantômes » qui existaient bel et bien mais ne travaillaient pas effectivement dans des établissements scolaires. À présent, ces « fantômes » sont dans leur majorité exclus du dispositif, mais le Département de l'éducation et de la science n'ignore pas que jusqu'à ce que la procédure des nouveaux contrats soit menée à son terme, des personnes qu'il rémunère en tant qu'enseignants occupent en réalité d'autres emplois pour lesquels ils sont également payés. Un système financièrement aussi fragile que celui du Kosovo ne peut naturellement assumer cette double charge.

Le nouveau système de rémunération repose sur un contrat officiel prévoyant un salaire de base assorti de coefficients multiplicateurs. Trois types de contrat peuvent être conclus : à plein temps, à temps partiel et temporaire. Il est prévu de confier le versement des traitements aux 29 municipalités. Les enseignants titulaires des diplômes voulus constituent la « première catégorie » et celle qui est privilégiée. Une deuxième catégorie regroupe les enseignants qui, sans être diplômés, ont les compétences nécessaires pour enseigner (les enseignants dits « provisoires »), ils peuvent recevoir un contrat d'un an mais doivent accepter de suivre un programme de perfectionnement à l'Université de Pristina. Dans la troisième catégorie sont classées les personnes qui n'ont ni les compétences ni les diplômes voulus, mais qui travaillent en tant que professeurs dans des établissements scolaires. Il est prévu de signer des contrats avec uniquement les enseignants appartenant aux deux premières catégories et par conséquent de diminuer le nombre d'enseignants non qualifiés dans le système.

En septembre 2000, le Département de l'éducation et de la science a envoyé 20 000 contrats, ce qui représente une réduction de l'effectif de 6 000 personnes. Le poste de pédagogue scolaire a été supprimé. Les traitements ne sont versés qu'après réception du contrat signé. Le temps de travail a été fixé à 40 heures par semaine, ce qui a constitué un choc pour les enseignants habitués à des semaines de travail à l'école de 20 heures environ. Une échelle d'évaluation des performances des enseignants a été mise en place pour que chaque municipalité puisse l'utiliser afin de déterminer la qualité de l'enseignement.

Les critères de sélection se répartissent en trois catégories : l'âge (jusqu'à 39 ans : rang élevé de priorité ; après 40 ans : moindre priorité), sexe (les femmes ont priorité par rapport aux hommes) ; et l'expérience d'enseignement, y compris une connaissance confirmée du développement des enfants. Selon le syndicat, les contrats stipulent uniquement les obligations et les attributions des enseignants mais ne font peser aucune responsabilité sur les employeurs. Les contrats ne devaient pas entrer en vigueur avant la fin 2000 en vertu des réglementations des Nations Unies.

De toute évidence, l'objectif est d'améliorer la qualité du corps enseignant au Kosovo. Il est cependant difficile de faire sortir du système les enseignants qui n'ont aucune formation et sont incompetents. En effet, beaucoup ont travaillé pendant des années sans rémunération et ensuite pour des salaires très faibles. Leur renvoi peut à présent provoquer des tensions en particulier entre les enseignants et les administrateurs. Cela dit, compte tenu du retour des réfugiés et de l'évolution démographique, d'abondantes possibilités devraient s'offrir aux enseignants diplômés à moyen terme.

Parallèlement, l'efficacité du secteur de l'éducation exige quelques changements douloureux. Au Kosovo, par exemple, les enseignants n'enseignent qu'une seule discipline ; si une même personne pouvait enseigner par exemple les sciences physiques, la chimie et la biologie, il faudrait moins d'enseignants et leurs salaires pourraient être en conséquence plus élevés. Il est essentiel de disposer d'un système de suivi fiable pour repérer les indicateurs essentiels qui justifient des dépenses d'éducation à tous les niveaux. À l'heure actuelle, aucun système de ce genre n'existe au Kosovo.

### *La formation des enseignants*

Au dire des observateurs, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage au Kosovo sont très traditionnelles. Un porte-parole de l'Université de Pristina (formation des enseignants) a signalé que dans les écoles élémentaires, les stratégies pédagogiques et éducatives sont parfois « cruelles » et n'encouragent pas les enfants à aimer apprendre. Comme dans la plupart des pays voisins, le programme d'enseignement, surchargé et « factologique », n'accorde guère d'importance à la compréhension des concepts et des problèmes, ni à l'acquisition de capacités de raisonnement et de formes de réflexion. Du fait de l'expérience politique et sociale qu'ils ont vécue dans le passé, de nombreux enseignants n'ont ni la formation ni par conséquent les compétences requises pour créer un environnement d'apprentissage satisfaisant et productif pour leurs élèves.

Les enseignants sont formés dans huit facultés ou instituts distincts. Dans le tableau 4, on a indiqué les types de formation assurés. Dans la République fédérative sociale de Yougoslavie, les enseignants du primaire (première à quatrième années) étaient diplômés soit des « Écoles supérieures de Pédagogie » (après quatre années d'études) soit de l'université (au bout de 4-5 années d'études). Les enseignants du secondaire étaient – et sont encore – formés à l'université – durée des études : 4 à 5 ans. À l'heure actuelle, la formation initiale des enseignants est assurée et coordonnée par l'Université de Pristina. L'albanais est la seule langue d'enseignement ; aucun centre de formation initiale des enseignants n'assure ses cours en serbe.

Principalement théorique, la formation est fortement axée sur telle ou telle discipline ; la filière pédagogique spéciale proposée par la Faculté de philosophie fait exception. Le « métier d'enseignant » est un concept absent des cursus de formation. Même certaines disciplines en rapport avec l'éducation sont enseignées de façon très théorique. Les pratiques d'enseignement en classe ou les pédagogies par la réflexion sont mises en œuvre en dehors de toute vision systémique, ou de tout objectif clairement défini. À l'heure actuelle, l'université n'a une vision précise ni de la formation initiale des enseignants ni de la formation en cours d'emploi et n'a pas non plus de politique à long terme ou de planification stratégique à court et moyen termes dans ce domaine.

Il est prévu de faire chapeauter toutes les activités de formation initiale des enseignants par un seul établissement. En effet, l'Université de Pristina a l'intention de se doter d'une nouvelle Faculté de l'Éducation. Les différents centres de formation seront affiliés à cette Faculté et feront donc partie de l'Université. L'insuffisance des connaissances et des qualifications des formateurs actuels des enseignants constitue l'un des grands obstacles à cette réforme ; ces formateurs sont pour la plupart totalement coupés de la communauté internationale des formateurs d'enseignants et leur enseignement est donc

principalement fondé sur les traditions en vigueur en la matière dans la République fédérative socialiste de Yougoslavie, dans les années 1970 et 1980.

*La formation en cours d'emploi* semble être assurée pour l'essentiel à l'échelon municipal ou régional. Aucun élément d'aucune sorte ne témoigne d'une analyse des besoins ou d'une planification à court ou moyen terme des activités de formation. Les activités de formation en cours d'emploi sont principalement dispensées par les ONG ou par les « Organismes chefs de file » récemment désignés car ni l'université, ni les directions régionales/municipales ne disposent de formateurs professionnels des enseignants. Rares sont les activités de formation de type scolaire qui s'adressent au personnel et on peut s'interroger sur la qualité de celles qui sont effectivement proposées. Les activités de formation en cours d'emploi reflètent dans bien des cas les méthodes et les attitudes de l'ancien Institut de pédagogie. Les programmes de formation des enseignants en cours d'emploi sont de nature théorique, pour l'essentiel dépassés, et les enseignants ne participent ni à la planification, ni à la mise en œuvre de leur propre formation.

À l'heure actuelle, les activités de formation en cours d'emploi des enseignants sont assurées dans une large mesure par la communauté internationale. Ainsi, la Fondation pour une société ouverte au Kosovo (KFOS) a créé le Forum au Kosovo qui a organisé en Macédoine un séminaire sur la gestion des changements dans le secteur éducatif, avec la participation d'une quarantaine de kosovars. Le British Council a organisé plusieurs sessions de formation en cours d'emploi en anglais dans tout le Kosovo. De même, le Bureau de liaison de la France a mis en œuvre des programmes de formation en français à l'intention des enseignants. Toutefois, il n'existe encore aucune stratégie globale de formation en cours d'emploi à destination de tous les enseignants. En outre, rares, si tant est qu'elles existent, sont les activités de formation devant permettre aux enseignants de faire face aux situations et aux difficultés liées aux suites des conflits et de s'occuper des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers.

Tableau 4. **Centres de formation initiale des enseignants, septembre 2000**

Type de centre	Lieu	Niveau
Faculté de philosophie		1ère-4ème années et « pédagogues »
Faculté de sociologie et de philologie		9ème-12ème années
Faculté des sciences		5ème-8ème années et 9ème-12ème années
Faculté des enseignants		1ère -4ème/5ème années
Lycées/centres de formation des maîtres	Gjilan	Pré-primaire
	Pristina	1ère-4ème/5ème années et 5ème/8ème années
	Gjakova	5ème-8ème années
	Prizren	5ème-8ème années

Source : Département de l'éducation et de la science.

La formation des maîtres est l'une des priorités de la MINUK et de ses partenaires. Il ressort clairement des visites effectuées dans les communes et dans les établissements scolaires que la majeure partie des enseignants kosovars ont besoin d'une aide d'urgence pour améliorer leurs aptitudes professionnelles et atteindre un niveau adéquat de compétences. Il n'existe pour l'instant aucune stratégie cohérente ni aucune activité harmonisée des donneurs dans ce domaine ; fragmenté et surchargé, le marché de la formation continue est dans l'incapacité s'attaquer au problème global de la qualification des enseignants au Kosovo. Sous les auspices de l'Organisme chef de file compétent (en l'occurrence l'Agence canadienne de développement international – ACDI), des experts ont été détachés auprès du Département de l'éducation et de la science pour diriger les activités relatives à la formation des enseignants.

***Personnel de l'éducation : problèmes et obstacles***

- *Mauvaises conditions de travail.* Les enseignants au Kosovo travaillent dans de mauvaises conditions physiques et matérielles. De nombreux bâtiments scolaires présentent encore les dégradations occasionnées par les bombardements et les autres attaques de différents groupes. Les matériels pédagogiques sont en nombre limité et leur qualité n'est pas toujours propice à un bon enseignement ou apprentissage. La plupart des établissements scolaires accueillent les groupes d'élèves par roulement ; les effectifs sont trop nombreux et, faute d'espace, aucune activité autre que l'enseignement ordinaire en classe ne peut être entreprise. Le retour des réfugiés entraîne une surcharge plus grande encore des classes, les élèves étant obligés de partager les pupitres et les matériels pédagogiques.
- *La rémunération des enseignants a été très faible et reste relativement basse dans le nouveau barème de salaires.* Les enseignants ont souvent besoin de trouver un revenu supplémentaire, ce qui nuit à leur aptitude à se concentrer sur leur enseignement. Dans certaines disciplines (les langues étrangères, les mathématiques et les sciences), ils sont en sous-effectifs car ils ont la possibilité de travailler dans des organismes internationaux et d'y obtenir des salaires beaucoup plus élevés. En dépit de cette situation, le moral du corps enseignant demeure relativement bon et la population attache beaucoup d'importance à l'éducation et à son corps enseignant.
- *Absence de stratégies clairement définies et de critères de qualité en matière d'éducation.* De nombreux systèmes en transition ont pour caractéristique commune de « réformer à courte vue ». L'éducation au Kosovo ne fait pas exception. La réflexion nouvelle n'en est qu'à ses balbutiements et s'inspire dans une large mesure des idées et des expériences de la communauté internationale. L'élaboration d'une stratégie cohérente, conçue dans le pays même et susceptible d'orienter les réformes opérationnelles constitue un défi énorme. Du point de vue de la qualité, la notion de « bonne » éducation ne s'entend pas partout de la même façon. La qualité se définit plutôt par des mesures quantitatives (les moyens mis en œuvre) que par les résultats. Cette conception étroite de la qualité est un obstacle de taille au changement dans l'enseignement, l'apprentissage et notamment l'évaluation.
- *Les conséquences du conflit et les besoins particuliers des enfants.* De nombreux enfants ont souffert directement ou indirectement des horreurs de la guerre et de la haine au cours du récent conflit. Les familles kosovars albanaises ont souvent de nombreux enfants et sont fermement attachées à la tradition de la « famille élargie » ; il s'ensuit que les événements traumatisants auxquels chaque famille a été confrontée se sont toujours produits devant un certain nombre de membres de la famille. Il n'entre pas dans le champ du présent rapport de relater dans le détail les récits douloureux des familles et des personnes ; de toute évidence, de profondes cicatrices subsistent dans le cœur et dans l'esprit de nombreux enfants et les souvenirs de cette période pourraient les hanter tout au long de leur vie. Le système scolaire dans son ensemble, et les enseignants en particulier font tout ce qu'ils peuvent pour faire face à ce problème nouveau alors que les élèves sont sans cesse plus nombreux à reprendre leur scolarité. La plupart des enseignants, sinon tous, ne disposent pas des outils adéquats, ni des connaissances théoriques nécessaires pour aider les enfants à se sentir en sécurité, à gérer leurs souvenirs et leurs émotions et à dépasser leurs traumatismes. De plus, il manque des enseignants de l'éducation spéciale, capables de repérer d'autres besoins particuliers et de trouver les moyens d'y répondre dans le cadre des activités ordinaires d'enseignement et d'apprentissage.

- *Passer de la diffusion de l'information à « la compréhension et à la capacité de faire »* . Partout, l'enseignement passe d'un modèle essentiellement basé sur l'exposé et la restitution à un modèle consistant à construire son propre savoir et sa propre compréhension à travers l'expérience pratique. Cette évolution a représenté un enjeu énorme même pour les systèmes éducatifs des pays de l'OCDE, jouissant d'abondantes ressources humaines et financières. Une évolution de ce genre sera nécessairement plus difficile encore pour un système doté de maigres ressources, sortant d'un passé socialiste, à économie planifiée, et assorti de traditions de rigidité et d'autoritarisme. Le problème se pose dans la mesure où le Kosovo ne dispose pas encore des infrastructures, du savoir-faire et des ressources nécessaires pour accomplir ce changement ; et les fonds provenant de la communauté internationale et d'autres donateurs ne peuvent suffire pour résoudre ce problème. La solution exige de redéfinir les objectifs de la scolarité au Kosovo et de passer de la production de travailleurs manuels destinés aux marchés intérieur et étranger à un enseignement universel permettant à tous d'acquérir des connaissances, des qualifications et des attitudes dans un plus grand nombre de domaines.

### **Éducation de la petite enfance**

Avant les crises de 1998/99, l'État assurait des services corrects de protection pré- et postnatale et la vaccination des enfants de 0 à 3 ans. Dans cette région, toutefois, il n'était pas d'usage d'accueillir les jeunes enfants en établissements et les services existants proposaient plutôt une garde qu'une éducation axée sur l'enfant. La préscolarisation n'était pas un objectif clairement visé et il n'existait pas de programmes d'aide aux parents autres que ceux organisés par les différents jardins d'enfants. Les enfants souffrant d'une déficience autre que légère étaient orientés vers des établissements spécialisés et rarement intégrés dans le circuit ordinaire. La formation des enseignants à l'éducation de la petite enfance étaient assurée soit dans des écoles supérieures de formation des maîtres, qui proposaient un cursus post-secondaire en deux ans permettant d'enseigner au niveau élémentaire, ou un cursus universitaire en quatre ans permettant d'enseigner dans le secondaire ; ces formations initiales n'étaient ni l'une ni l'autre centrées sur l'enfant. Les activités de formation en cours d'emploi étaient inexistantes.

Malgré tout, tout comme en Bosnie et en Herzégovine, on a tenté de mettre en place de bons modèles pédagogiques. Le programme « Étape par étape » lancé au Kosovo en 1997 par la Fondation Soros a prévu la fourniture de matériel et d'activités de formation dans deux établissements préscolaires et huit écoles primaires. Ce programme consiste à fournir simultanément des formations pour les enseignants, du matériel et une aide financière pour mettre en place des services payants destinés aux enfants âgés de neuf mois à six ans. Ce programme, qui vise à mettre en place des méthodes centrées sur l'enfant et à faire participer les parents, s'est développé et est devenu un instrument de changement primordial (voir plus loin). Durant la guerre, les services ont été pour l'essentiel assurés par des ONG et il existait quelques centres d'accueil de la petite enfance. À la fin du mois de juin 1999, une première enquête a révélé l'étendue des dégâts causés aux biens d'équipement du système scolaire. Non seulement les infrastructures, mais également le système fragile de services d'accueil de la petite enfance, ainsi que les services adéquats de prise en charge prénatale et postnatale fournis avant la guerre avaient disparu.

Après la guerre, d'importants donateurs tels que l'UNICEF sont revenus avec les réfugiés pour reconstruire le système scolaire ; ils ont commencé par reconstruire en urgence des bâtiments et installé des tentes et ont sensiblement bien réussi à relancer le système scolaire, en particulier pour les enfants de 7 à 14 ans. La pédagogie continue de s'améliorer grâce à des programmes pilotes, ayant, entre autres, pour thèmes les méthodes interactives d'enseignement, les ateliers de formation des enseignants, l'aide psychosociale destinée aux enseignants et aux enfants donnant des signes de traumatisme et de détresse, et l'instruction des enfants issus des minorités. En août 1999, la majorité des enfants étaient de nouveau

scolarisés d'une façon ou d'une autre. Toutefois, les donateurs ont peu à peu cessé d'apporter leur concours à l'éducation de la petite enfance, qui est à présent revenue à une situation normale.

Les programmes en faveur des tout jeunes enfants ont repris en 1999. L'UNICEF a contribué à recueillir des éléments d'information au sujet des établissements préscolaires et a fourni du matériel et du mobilier à 24 des 44 établissements préscolaires au Kosovo. On recense aussi trois centres de formation types à l'éducation préscolaire : actuellement, l'UNICEF finance 102 classes accueillant des enfants de 0 à 6 ans dans 24 établissements préscolaires, en plus des 25 classes fréquentées par les enfants de six ans dans 25 établissements comptant un effectif de 1 200 élèves (y compris une classe pour les Turcs et cinq classes pour les Roms) ; il finance aussi la formation de 356 enseignants, de 40 professeurs d'université et de 60 directeurs d'établissements préscolaires. Les établissements préscolaires sont payants et coûtent entre 30 et 60 DM par mois. À ce jour, l'UNICEF a créé 56 garderies dans les zones rurales relativement démunies, a formé 300 animateurs chargés de travailler avec les jeunes enfants, a fourni des tentes, mallettes de matériel d'éveil, du mobilier. Il sera intéressant de voir si ces efforts initiaux perdurent.

Les jardins d'enfants opèrent une ségrégation en fonction de l'origine ethnique et sont administrés dans les enclaves serbes sur le modèle d'école maternelle hérité de l'époque yougoslave. Ainsi, des classes spéciales existent pour les enfants de six ans afin de faciliter leur transition à l'école. (Les écoles serbes n'ont pas encore adopté l'abaissement de l'âge d'entrée à l'école à 6 ans, tel que l'a décrété la MINUK en septembre 2000).

Pour les enfants âgés de 9 mois à 3 ans, on manque de données sur les problèmes sociaux qui ont une incidence négative sur leur développement. Le Kosovo compte 19 800 familles monoparentales mais on ne dispose d'aucune ventilation indiquant le nombre de ménages dirigés par une femme ou le nombre de femmes actives avant la guerre et après. Avant la guerre, la mortalité infantile était de 21.6 % et selon les estimations de l'OMS, en juin 2000, la mortalité périnatale se situait entre 30 et 40 %. Bien que les soins de santé soient gratuits pour les mères et les enfants, le fait que ces services soient moins nombreux (et peut être de moindre qualité) pourrait contribuer à des taux élevés de maladies infantiles et au cortège d'incapacités de longue durée qu'elles entraînent (par exemple, la surdité due à l'absence de traitement par antibiotique) et qui exigent un soutien éducatif. Les niveaux nutritionnels s'améliorent.<sup>25</sup> Toutefois, certains premiers signes annoncent le retour possible des cas de malnutrition grave observés juste après la guerre. Le nombre d'enfants atteints de malnutrition sévère semble avoir baissé, mais une alimentation insuffisante et les problèmes nutritionnels des mères (obésité, grossesses multiples) pourraient compromettre le développement des tout jeunes enfants. Ces indicateurs montrent la nécessité d'accorder une attention particulière à la prime enfance dans les programmes mis en place pour favoriser le développement des enfants.

### ***Les actions des pouvoirs publics dans l'éducation préscolaire***

Le projet DESK (Design of the Education System of Kosovo) entrepris par la MINUK a abouti à l'élaboration d'une série exhaustive de recommandations. La MINUK a défini un mandat prévoyant une éducation préscolaire (plutôt qu'un accueil préscolaire). « L'éducation préscolaire devrait favoriser le développement des aptitudes/des capacités des enfants en éveillant leur intérêt, et en leur inculquant les capacités nécessaires pour les préparer à faire face aux exigences futures de la vie, de la famille ou de la société ». Selon le projet DESK, l'une des priorités immédiates était de « préscolariser un plus grand nombre d'enfants en rendant la fréquentation obligatoire dès l'âge de cinq ans ». L'objectif était de faire en sorte que 100 % des enfants âgés de 3 à 5 ans soient en mesure d'être préscolarisés ou que la fréquentation

25. Conduah Birt, Jacqueline, et Phelps, Laura (janvier 2000), *Action Against Hunger* – Royaume-Uni.

devienne même obligatoire ; il fallait également améliorer les conditions de la prise en charge des enfants âgés de 9 mois à 3 ans.

Dans le projet DESK il était également recommandé d'apporter des changements d'ordre administratif pour refléter l'importance des premières années de la vie ; on peut notamment citer la création d'une section distincte chargée de l'éducation préscolaire au sein du Département ainsi que dans les services de ce dernier qui s'occupent de la pédagogie et des manuels scolaires. Il a également été recommandé de créer une division de la petite enfance dans les municipalités, ce qui devait mettre l'éducation préscolaire sur un pied d'égalité avec les autres niveaux d'enseignement, et aboutir à l'élargissement des conseils de parents. Point particulièrement intéressant, il a été recommandé de mettre en place un groupe intersectoriel pour les programmes destinés à la petite enfance.

Depuis septembre 2000, l'âge d'entrer à l'école est fixé à six ans. Cette décision a entraîné une certaine confusion au niveau des classes de première année, en particulier dans les écoles où les effectifs sont en surnombre et qui accueillent plusieurs groupes d'élèves par roulement.

### ***Éducation de la petite enfance : problèmes et obstacles***

- *L'accueil et l'éducation préscolaires au Kosovo sont très insuffisants.* Des changements de comportement considérables s'imposent dans la prise en charge par les parents, les collectivités et le système scolaire pour améliorer l'accueil et l'éducation des enfants à ce stade crucial de leur vie. Les services destinés à la petite enfance sont sous-utilisés et on ne comprend guère la nécessité de mettre en place des programmes propices au développement des enfants. Ainsi, 37 % des enfants fréquentent des établissements préscolaires en Albanie et environ 20 % dans l'ancienne République de Macédoine, contre 2.8 % au Kosovo. En outre, le Kosovo est la région de l'Europe du Sud-Est qui enregistre les taux de natalité et de mortalité infantile les plus élevés. L'urbanisation rapide conjuguée avec l'éclatement de la famille élargie, le nombre croissant de mères qui travaillent et la médiocrité des conditions de vie – l'eau potable potentiellement à risque – sont autant de facteurs qui contribuent à une dégradation de la santé des mères et des enfants en bas âge.
- *Les effectifs sont faibles* car la préscolarisation n'est pas obligatoire, les enjeux sont mal compris, les critères de scolarisation sont arbitraires et parfois discriminatoires, il manque des places et celles qui existent sont coûteuses. La rémunération des enseignants est insuffisante et n'est pas harmonisée. Les programmes manquent de souplesse et sont inadaptés, les enseignants sont insuffisamment qualifiés. La continuité entre l'éducation préscolaire et l'école primaire n'est pas assurée et les acteurs locaux et les parents ne sont pas associés à la prise en charge préscolaire.

### **Enseignement technique et formation professionnelle**

Au moment de cette enquête, le Kosovo comptait 48 établissements secondaires professionnels et techniques fréquentés par 46 344 élèves et occupant 3 106 enseignants. Ces établissements sont répartis assez équitablement dans l'ensemble de la région. Environ 58 % d'entre eux sont regroupés autour des grands centres urbains (Pristina, Prizren, Peja, Mitrovica, Gjilan, Ferizaj et Gjakova) et représentent 52 % des enseignants et environ 52 % des élèves. Les autres établissements sont situés en zone rurale.

Dans le groupe des écoles professionnelles, 16 dispensent un enseignement technique général, 10 sont classées parmi les écoles de sciences économiques, 7 parmi les écoles de formation aux métiers de la santé, 3 parmi les écoles d'agronomie, etc. Il existe une petite école des beaux-arts et une école de langues

de taille moyenne. Six établissements assurent à la fois une formation professionnelle et un enseignement théorique (« gymnasium ») ; ils sont implantés à l'extérieur des six grands centres urbains et occupent 627 enseignants (1 % des enseignants du professionnel).

Au Kosovo, le système éducatif à vocation professionnelle reflète directement l'ancien système yougoslave, les écoles professionnelles dispensant un enseignement à orientation pratique pendant trois ans et certains « gymnasia » assurant un enseignement à la fois général et spécialisé. Dans l'ancien système, la formation professionnelle était assurée essentiellement en fonction de l'offre et était plutôt de nature théorique que basée sur les compétences à acquérir.

### ***Administration***

La formation professionnelle relève de la MINUK/Département de l'éducation et de la science. Jusqu'à une date récente, un expert était détaché d'une administration régionale allemande pour s'occuper de la formation professionnelle. En raison d'autres priorités au Département, le concours de cet expert à la réforme de la formation professionnelle a été limité. À l'échelon régional, 11 administrateurs du Département s'occupent des activités éducatives générales dans leur zone géographique respective.

Au sein du Département du travail de la MINUK, un administrateur est chargé de la formation professionnelle. Il n'y a pas d'échange régulier d'information ni de planification commune entre les services compétents des Départements de l'éducation et du travail. Cette situation pourrait être due en partie à la rotation du personnel, ce dernier étant recruté sur des contrats à court terme de six mois. Il est cependant impératif que les Départements coopèrent et capitalisent, grâce à une procédure de gestion des connaissances, le savoir-faire acquis par leurs différents administrateurs.

On pourrait envisager la création d'un mécanisme de mise en commun des informations et de partage des connaissances. Ce mécanisme pourrait être particulièrement utile notamment lorsque se posent des problèmes communs à propos de la formation des professeurs/instructeurs de l'enseignement professionnel et de la réforme des programmes d'enseignement et lorsque des synergies sont possibles entre l'enseignement professionnel et les réformes de la formation continue. L'activité de l'Organisme chef de file pour la formation professionnelle, proposée par la MINUK/Département de l'éducation (voir plus loin la section consacrée aux réformes) pourrait faciliter ou gérer ce mécanisme.

La coopération au sein de la MINUK entre les différents piliers<sup>26</sup> revêtira plus d'importance dans la mesure où le Département de la reconstruction, chapeauté par le pilier 4 (développement économique) a recruté un spécialiste de l'enseignement et de la formation, qui servira de point de contact entre les écoles professionnelles et les entreprises.

### ***Conditions matérielles***

L'exclusion du Kosovo des grands développements yougoslaves pendant 10 ans et l'absence d'investissements en capital ont effectivement abouti à la désintégration de l'enseignement professionnel dans cette région. Outre les difficultés matérielles générales que rencontrent les établissements scolaires, les ateliers de formation professionnelle ne répondent pas aux normes minimum. Les équipements dont disposent les écoles professionnelles sont adaptés à l'ancien programme d'enseignement qui était fortement

---

26. Initialement, la MINUK a été organisée en « piliers » : activités à caractère humanitaire/réfugiés ; administration civile ; renforcement des institutions et reconstruction, chacun étant dirigé par un organisme différent tel que le HCR, l'OSCE, l'Union européenne, etc.

axé sur des professions données. Les équipements, si tant est qu'ils existent, dont disposent les élèves et les enseignants sont de mauvaise qualité et en quantité insuffisante compte tenu des effectifs.

L'aide des ONG en faveur de la remise à neuf de certains bâtiments scolaires atténue dans une certaine mesure le problème, mais ne peut remédier au sous-investissement massif depuis 1989. La question de la santé et de la sécurité dans les ateliers existants est une préoccupation de premier plan, qu'il s'agisse de la construction proprement dite, des sanitaires ou de la ventilation des zones de travail. On a peu de raisons de penser que la sensibilisation aux questions de santé et de sécurité était fondamentale dans les programmes d'enseignement et la pédagogie.

En dépit de la situation affligeante des écoles professionnelles, il existe plusieurs cas remarquables d'aide ciblée des donateurs en faveur de la remise à neuf et de l'équipement des ateliers. Il importe cependant que les installations fournies par les donateurs – et même les programmes d'enseignement et la formation des instructeurs – correspondent à la réalité de l'environnement professionnel dans lequel les diplômés kosovars vont se trouver. Un atelier à la pointe du progrès, sans guère de rapport avec les outils et les méthodes de travail que les jeunes trouveront dans l'industrie ou dans le monde de l'entreprise, ne les préparera pas au marché de l'emploi local. Avant de financer un atelier dans un établissement scolaire, les donateurs devraient entreprendre de vérifier les qualifications qui sont demandées sur le marché du travail local et les méthodes qui y sont utilisées ; les enseignants et les employeurs locaux jouent un rôle décisif dans la planification, en s'assurant du caractère approprié des équipements, de leur pertinence avec le marché du travail local et de leur « adéquation » avec les programmes d'enseignement et la formation des enseignants existants.

### ***Liens entre les écoles professionnelles, l'économie locale et les structures du marché du travail***

Aucun lien structuré n'existe entre les écoles professionnelles et la situation économique locale : cet état de fait compromet le principe même de l'enseignement professionnel. Dans les établissements scolaires, aucun membre du personnel n'est expressément chargé d'assurer la liaison avec les employeurs et les syndicats. Les liens avec les structures d'accompagnement des marchés du travail locaux sont également faibles ou inexistantes. Les établissements ne suivent pas le devenir professionnel de leurs anciens élèves : les liens avec les services locaux de l'emploi sont peu développés tout comme l'aide fournie par ces derniers.

En définitive, on pourrait créer un organisme de formation qui associerait enseignement professionnel et formation des adultes et serait rattaché ou directement lié au service de l'emploi afin d'assurer l'intégration des services de formation et de l'emploi au Kosovo. Un cadre institutionnel de ce genre étayerait les efforts déployés pour définir une politique de formation tout au long de la vie et permettrait également d'accroître la rentabilité des activités administratives et des services de recherche.

Dans chaque établissement scolaire, un enseignant au moins devrait être chargé d'établir des liens avec les employeurs locaux et un autre de coopérer avec le service local de l'emploi. Ces enseignants auraient besoin d'être formés pour pouvoir notamment communiquer avec les services de l'emploi au sujet de la collecte de données, des placements et des orientations professionnelles.

### ***Les réformes réalisées à ce jour***

La MINUK/Département de l'éducation et de la science a pris des mesures pour combler le retard de l'enseignement professionnel après l'adoption des dispositions d'urgence prises à Belgrade en 1989. Premièrement, la MINUK a tenté d'amorcer une réflexion stratégique et un processus de planification prospective pour l'enseignement professionnel dans le cadre du projet plus général de réformes de

l'éducation DESK.<sup>27</sup> Un groupe de travail a été créé afin de définir les priorités et de formuler des recommandations en vue de réformer et de développer l'enseignement professionnel. Ce groupe de travail n'a fourni aucune orientation stratégique ni aucune recommandation, ce qui témoigne moins de son échec que de la faillite générale du projet DESK, faute d'avoir été localement soutenu par la communauté éducative.

Une deuxième initiative de la MINUK/DES a été de confier le développement de l'enseignement professionnel à un organisme extérieur ou à un Organisme chef de file. Cette mesure est satisfaisante mais doit être renforcée grâce à la participation directe du Département du travail de la MINUK (DOLE), des organisations d'employeurs et des autres partenaires sociaux pour que les projets de formation professionnelle ne soient pas envisagés isolément du système plus vaste d'aide à la formation et de préparation à l'emploi.<sup>28</sup>

Dans la filière professionnelle, la formation des professeurs et les cursus compteront parmi les tâches de l'Organisme chef de file, de même que d'autres aspects, tels que la législation, les normes, la délivrance de diplômes, les partenariats sociaux et la constitution de réseaux internationaux. Il importera de coordonner les projets de réformes et de perfectionnement de la formation des enseignants ainsi que l'élaboration des programmes d'enseignement avec les travaux d'une « agence » distincte (financés par le Canada) qui doit se consacrer plus particulièrement à la formation des enseignants. Les qualifications qu'exige la plus grande partie des entreprises industrielles et commerciales sont universelles ou du moins ont de nombreux éléments en commun. Il sera sensiblement moins coûteux d'importer des programmes de formation d'autres pays que d'en élaborer de nouveaux, à condition que les premiers soient adaptés aux besoins du Kosovo.

Le dialogue exige que les acteurs locaux participent aux changements et se les approprient, l'objectif étant que les réformes recommandées soient en définitive mises en pratique sur le terrain. Les actions pilotes, les voyages d'étude et une assistance technique sont nécessaires dans un grand nombre de domaines pour étayer les moyens mis en œuvre localement pour élaborer la réforme des grandes orientations et des institutions.

### ***Enseignement professionnel : problèmes et obstacles***

- *Recrutement des professeurs de l'enseignement professionnel et le perfectionnement du personnel.* Actuellement, au Kosovo, il n'existe pas de formation initiale spécifique à l'enseignement professionnel. De toute évidence, il faudra mettre au point cette formation en accordant une attention particulière à l'interface avec la formation à l'enseignement général et aux activités d'éducation des adultes. Les activités de formation en cours d'emploi sont en nombre limité, l'on met à part les séminaires organisés par des ONG et les projets d'aide bilatérale. S'il est vrai que ces exercices sont utiles et que le corps enseignant les apprécie, la mise en place systémique d'une formation initiale et en cours d'emploi des professeurs de l'enseignement technique est nécessaire pour contribuer à établir un système moderne et efficace de formation professionnelle.

---

27. D.E.S.K (« Developing the Education System in Kosovo » ). Document de fond, Section de l'éducation de la MINUK, 17 octobre 1999.

28. Depuis la visite de l'équipe envoyée par l'OCDE, la coopération a commencé entre le Département de l'éducation et de la science et le DOLE à l'initiative de l'Organisme chef de file et de l'Observatoire kosovar de l'emploi.

- *Formation à la gestion et à l'administration des établissements scolaires.* Afin de recréer un système efficace, il faut procéder à la refonte de la gestion et de l'administration des écoles professionnelles. Il convient de former les directeurs d'établissements et le personnel d'encadrement, en particulier les personnes qui ont été éjectées de leur poste de gestionnaire d'établissement après 1989 et celles qui assument de nouvelles fonctions dans ce domaine.
- *La stratégie visant à développer l'esprit d'entreprise à l'école.* Un sujet suscite un intérêt croissant dans la région et dans l'ensemble de l'Europe : il s'agit du développement de l'esprit d'entreprise dans le système éducatif, dans le cadre des cursus scolaires, afin de favoriser l'initiative parmi les jeunes, et de leur inculquer les connaissances de base requises pour devenir travailleurs indépendants ou diriger une petite entreprise. Cette question devrait être envisagée dans les débats que l'Organisme chef de file chargé de la formation professionnelle va animer au sujet de la réforme des programmes d'enseignement.
- *La contribution des partenaires sociaux aux réformes de l'enseignement professionnel.* Au Kosovo, à l'heure actuelle, les partenaires sociaux n'interviennent pas dans l'enseignement professionnel. Le groupe de travail chargé de l'enseignement professionnel dans le projet DESK ne comprenait déjà aucun représentant des employeurs ni aucun participant issu des syndicats de groupements industriels ou commerciaux, la représentation syndicale se limitant à celle des enseignants. Les partenariats sont indispensables pour mettre en place un système efficace d'enseignement technique et de formation professionnelle.
- *Le conseil et l'orientation professionnels.* Les établissements scolaires n'assurent ni conseil ni orientation professionnelle. Certains bureaux de placement relevant du Service de l'emploi du Kosovo fournissent une aide aux établissements scolaires, mais il semblerait que cette aide résulte de contacts personnels, plutôt qu'elle ne constitue une pratique professionnelle normale.

## **Enseignement supérieur**

### *Historique et évolution*

S'il est vrai que les premières facultés et établissements supérieurs au Kosovo ont été créés entre 1958 et 1969, ils fonctionnaient soit indépendamment, soit au sein de l'Université de Belgrade. L'Université de Pristina, fondée en 1970, comptait quatre facultés (philosophie, droit, sciences de l'ingénieur et médecine). En 1990, les facultés étaient au nombre de 13 et 7 écoles de hautes études étaient rattachées à l'université. À cette époque, les langues d'enseignement étaient l'albanais et le serbe. En juin 1991, toutefois, le Parlement serbe a adopté les fameuses « mesures intérimaires » en vertu desquelles des Serbes ont été nommés à tous les postes principaux. Dans les six mois qui ont suivi, tous les membres du personnel et tous les élèves de langue albanaise avaient été expulsés ou étaient partis. L'assemblée de l'université a alors voté la poursuite de ses activités dans des locaux privés et a élu son propre recteur. Durant les huit années suivantes, les travaux ont continué dans le système « fantôme » ou parallèle dans des conditions très difficiles. En juin 1998, deux bâtiments ont été rendus à l'université puis un troisième en 1999 ; ces bâtiments cependant avaient été très sérieusement endommagés et le mobilier ainsi que les équipements délibérément vandalisés.

À l'heure actuelle (2001), l'Université de Pristina compte 14 facultés et 7 écoles de hautes études.<sup>29</sup> Il est prévu de créer des sous-unités supplémentaires, par exemple, un Institut de psychologie, un Département de sciences politiques/d'administration publique, une École de journalisme délivrant un diplôme de maîtrise, un Département de physiothérapie et un Département de l'eau et de l'assainissement (génie civil).

L'université a toujours été un point de convergence des intellectuels albanais dans la région et elle entretient de bonnes relations avec les Universités de Zagreb, Tirana et Tetovo.<sup>30</sup> L'Association européenne de l'université (auparavant connue sous le nom de CRE) a établi, en coopération avec le Conseil de l'Europe, un groupe de travail spécial pour Pristina, qui bénéficie du soutien de l'Entraide universitaire mondiale (EUM-Autriche) par laquelle l'aide de la communauté universitaire européenne est acheminée. L'université jouit d'un degré d'autonomie raisonnable, ce qui lui permet de garder une certaine distance par rapport aux affaires politiques quotidiennes. Les enseignants et les étudiants sont pour la plupart kosovars.

Aux termes de son statut, l'université a pour objectif « d'offrir des possibilités d'enseignement supérieur et de recherche ; de créer, de défendre et de transmettre les connaissances par l'enseignement et la recherche » .

### *Modalités d'études*

La langue d'enseignement à l'Université de Pristina est l'albanais, mais selon la loi, l'instruction peut également être dispensée dans d'autres langues (en turc, par exemple) et dans les unités d'enseignement des langues étrangères, la formation est également assurée dans la langue correspondante.

L'année universitaire s'étend du 1er octobre au 30 septembre. Elle est divisée en deux semestres qui comptent au total 30 semaines d'enseignement par an. Les examens ont lieu en janvier, en juin et en septembre ; les écoles de hautes études peuvent avoir des périodes d'examen supplémentaire souvent en octobre et en avril.

Actuellement, l'université propose quatre types de cursus : les cursus conduisant à un premier diplôme (d'une durée de quatre ans au minimum) ; les cursus scientifiques post-diplômes ; les cursus professionnels post-diplômes et les cursus artistiques post-diplôme. (Au sein de l'université, certaines écoles de hautes études proposent des programmes de deux ou trois ans conduisant à un premier diplôme). Le statut fait état d'un système de points (unités) capitalisables, mais celui-ci n'étant pas clairement défini, il ne sera pas appliqué avant 2001/02 au plus tôt. Les programmes d'enseignement sont proposés par les facultés ou les écoles et agréés par le conseil d'université et sont révisables chaque année. La planification des programmes n'est pas bien organisée. Les programmes conduisant à l'obtention d'un diplôme ont été révisés conformément à la Déclaration de Bologne, du fait que le modèle du 3, 5 ou 8 a été approuvé par le conseil d'université. Les étudiants ont la possibilité de suivre simultanément des formations dans plusieurs établissements, mais la reconnaissance des examens entre les facultés est décidée par les commissions de faculté. Aucune coordination de ces transferts n'est assurée à l'échelle de l'université.

En pratique, l'Université de Pristina n'assure pas actuellement de programme d'études doctorales ou professionnalisées. Toutefois, de nombreux étudiants post-diplôme prennent plus de quatre ans pour obtenir leur maîtrise de sciences ou leur maîtrise de lettres humaines et, en pareil cas, il leur est possible de convertir ce diplôme en un doctorat s'ils ont publié au moins un article dans une revue à comité de lecture

---

29. L'Université de Pristina compte une Faculté d'enseignants et parmi les écoles de hautes études quatre sont des Écoles supérieures de Pédagogie (situées à Pristina, Prizren, Gjilan, et Gjakova).

30. Cette université n'existe pas officiellement et n'est pas reconnue dans l'ancienne République de Macédoine.

et si l'université est d'accord. Cette situation devrait maintenant changer et la procédure devenir beaucoup plus rigoureuse.

Pour exercer certaines professions (médecine, dentisterie, pharmacologie, sauf dans les domaines expérimentaux), il est impératif d'effectuer un stage d'un an et de passer un examen avant d'obtenir le diplôme. Les juristes doivent passer un examen après deux années de pratique avant d'obtenir leur diplôme d'avocat ou de juge. Dans certains cas, les études universitaires ont été plus étroitement alignées sur les normes de la profession correspondante.

La charge d'enseignement varie selon la sous-unité de l'université (faculté, école de hautes études, institut). En principe, les professeurs titulaires doivent assurer cinq heures d'enseignement par semaine, les titulaires d'un doctorat six heures, les maîtres de conférence quatre heures et les chargés de cours adjoints 10 heures. Parfois, les enseignants sont recrutés pour assurer uniquement une formation particulière, quel que soit le nombre d'heures par semaine. La MINUK a récemment publié une directive qui fixe la charge d'enseignement. Aucun membre du personnel occupant un poste à plein temps ne peut sans la permission du conseil d'université entreprendre au Kosovo ou ailleurs une autre activité extérieure à l'université, qu'il s'agisse d'un travail dans une entreprise publique ou privée, dans une organisation, dans une autre université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur. Le conseil peut subordonner l'octroi de cette permission à toute condition qu'il juge bonne.

L'enseignement à l'université est assuré pour ainsi dire dans une seule langue (en albanais) bien que la question de l'enseignement en serbe dans le supérieur continue de se poser. Certaines facultés enseignant en serbe opèrent dans le nord de Mitrovica dans le cadre de la MINUK ; pour des raisons de sécurité, elles ne sont fréquentées par aucun étudiant de langue albanaise, mais accueillent des étudiants issus d'autres minorités. Quelques projets informels de petite taille sont proposés ailleurs aux étudiants kosovars de langue serbe.

Les manuels et les ouvrages pédagogiques sont d'ordinaire écrits par des enseignants titulaires. Les projets de manuel sont soumis au Conseil des presses universitaires et si les membres du comité de lecture les jugent adaptés, ils sont inclus dans le plan de publication annuelle. Les auteurs peuvent toucher des honoraires, mais ces derniers sont rarement versés ; en réalité, les auteurs vendent souvent leurs ouvrages eux-mêmes et se rémunèrent de cette façon ; par ailleurs, les auteurs publient et vendent leurs propres notes de conférence (sans autorisation du comité de lecture). Les ouvrages publiés en Albanie sont aussi souvent utilisés. Les questions liées aux droits de propriété intellectuelle, qui à présent revêtent de l'importance dans de nombreux pays de l'OCDE, ne manqueront pas de se poser également au Kosovo.

Il n'existe pas au Kosovo (2001) d'établissement d'enseignement supérieur privé bien que cette forme d'enseignement soit autorisée en vertu des décrets actuellement applicables à ce secteur. Il existe une Faculté des études islamiques, mais celle-ci ne fait pas partie de l'Université de Pristina.

### ***Administration***

Le système d'enseignement supérieur est administré à trois échelons : celui du Kosovo, celui de l'université et celui de la faculté ou de l'établissement. À l'échelon du Kosovo, le décret régissant l'enseignement supérieur préconise la création d'un Conseil national de l'enseignement supérieur mais celui-ci n'a jamais été établi.

Selon le projet de statut provisoire de l'université,<sup>31</sup> les principaux organes de l'université sont le conseil d'administration et le conseil d'université qui, l'un et l'autre, exercent leurs fonctions selon le

---

31. Projet de réglementation sur le statut et l'organisation de l'Université de Pristina.

principe du vote à la majorité. Le conseil d'administration est habilité à créer d'autres organes, comités et commissions pour accomplir des tâches spécifiques. Chaque sous-unité (la faculté, l'école de hautes études ou l'institut, par exemple) fait partie intégrante de l'université et aucune unité ne peut avoir la personnalité morale. Le chef de l'université pour les questions d'enseignement et d'administration est le recteur, qui est responsable devant le conseil d'administration des activités de l'université. Le recteur est désigné par le conseil d'administration parmi les professeurs de l'université nommés par le conseil d'université. Il est nommé pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois.

À l'échelon de la faculté ou de l'école de hautes études, l'organe directeur est le conseil de la faculté ou de l'école. Le doyen ou le directeur (selon la sous-unité considérée) détient les pouvoirs de gestion. Les membres des personnels administratif et enseignant sont nommés en vertu du décret de 1994, des statuts de l'université (1995) et des statuts révisés de 2000, des réglementations spéciales du conseil d'université et des statuts de la sous-unité elle-même.

Les postes d'enseignants sont affectés à l'issue d'un concours ouvert au public, d'ordinaire pour une période de trois ans (ou de quatre ans pour certains collaborateurs professionnels et chargés de cours assistants). Outre leurs fonctions d'enseignement, les facultés sont également censées organiser la recherche et enseigner des méthodes de recherche aux étudiants ; en pratique, l'essentiel de la recherche est actuellement entreprise à l'initiative des différents chercheurs, souvent dans le cadre de projets à financement extérieur. Il n'est pas demandé aux facultés de présenter des rapports sur leurs activités de recherche à leurs organes de direction ou à l'université, sauf dans le cas des professeurs titulaires qui sont censés fournir ces rapports tous les cinq ans, après leur seconde réélection à ce poste.

### ***Finance et budgétisation***

Jusqu'en 1991, l'ensemble de l'enseignement supérieur au Kosovo était financé directement par le gouvernement de la province. Les enseignants étaient des fonctionnaires, mais étaient rémunérés par leurs établissements respectifs. Les études à plein temps étaient gratuites ; les étudiants à temps partiel devaient acquitter un droit modique ainsi qu'une « taxe » au titre des examens.

Entre 1991 et 1999, l'université a joué un rôle particulier en finançant l'enseignement supérieur au Kosovo. Le gouvernement fantôme a alloué un budget annuel non pas aux facultés ou aux écoles, mais à l'université qui a également essayé de mobiliser des fonds auprès d'autres sources (notamment en demandant aux étudiants de verser des droits de scolarité d'un montant égal, quel que soit le type d'études).

Au moment de la visite de l'équipe (année universitaire 2000/01), le financement des salaires ainsi que des biens et services liés à l'enseignement supérieur provenaient dans sa quasi-totalité du budget consolidé du Kosovo. Une partie de ce budget (20 % environ) provenait de source interne, les 80 % restants de l'étranger. La liste des autres droits à acquitter (droits pour passer les examens et pour la délivrance de diplômes, par exemple) est approuvée par le conseil d'université ; les tarifs sont faibles (les droits de scolarité coûtent 25 DM par semestre pour l'année universitaire 2000/01).

### ***Étudiants : accès, assiduité, acquis et évaluation***

Dans la mesure où les enseignants de niveau universitaire participent en général largement à l'élaboration des programmes d'enseignement du secondaire, ces derniers sont, en théorie du moins, compatibles avec les exigences universitaires. Toutefois, cette pratique trop courante repose sur l'idée que la plupart des élèves du secondaire ont pour objectif de suivre des études supérieures, ce qui au Kosovo n'est pas le cas (en 2000, les universités proposaient uniquement 4 545 places, voir ci-dessus la section relative à l'accès et à l'équité).

Les candidats aux études supérieures<sup>32</sup> doivent être (1) diplômés d'une école secondaire du Kosovo ; (2) diplômés d'une école secondaire d'un autre pays. Dans le second cas, les candidats doivent présenter un certificat stipulant qu'ils ont effectué au moins 12 années d'études et un diplôme officiel qui leur donne le droit de demander leur admission à l'université ou de se présenter à un examen d'entrée dans une des universités du pays qui a délivré le diplôme ; (3) les candidats qui présentent une traduction certifiée de leur dossier scolaire à un établissement d'enseignement supérieur soit reconnu par l'Association européenne de l'université, soit homologué par un organisme national, auront le droit d'être admis dans une université ou une école de hautes études. La Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne s'applique [Lisbonne, 11.IV.1997].

Chaque faculté ou établissement d'enseignement supérieur fixe ses propres critères d'admission. Un examen d'entrée est souvent nécessaire ; les critères d'admission sont rendus publics à l'avance par annonce publicitaire faite par l'université (en juin). Cette annonce précise le nombre de places par faculté, les critères d'admission, les dates limites pour le dépôt des candidatures et les dates des examens.

À l'heure actuelle, une seule catégorie d'étudiants est admise : les étudiants « réguliers » (encore que quelques étudiants « irréguliers » restent dans le système). L'admission se fait en fonction de la moyenne des notes obtenues dans le secondaire (qui compte pour 30 %) associée aux résultats obtenus aux examens d'entrée (comptant pour 70 %). Il n'y a pas d'entretien. Les étudiants qui ont achevé avec succès des études supérieures dans d'autres facultés de l'Université de Pristina ou ailleurs peuvent être admis directement. La structure tout entière des études de niveau universitaire est actuellement libéralisée dans le but d'accorder aux étudiants une certaine marge de manœuvre dans la planification de leurs études.

Les étudiants peuvent suivre des cursus à temps plein ou à temps partiel, mais certaines facultés (médecine, sciences de l'ingénieur) n'acceptent que les étudiants à temps plein. Les étudiants sont censés assister régulièrement aux cours magistraux et aux classes de travaux expérimentaux, mais en pratique, ces règles sont appliquées avec souplesse. Les étudiants ont entre 20 et 30 heures de cours par semaine (1 h = 45 min.).

À la fin de chaque semestre, l'assiduité et les résultats aux examens de chaque étudiant font l'objet d'une évaluation qui détermine s'il peut ou non poursuivre ses études. À la fin de chaque année universitaire, les étudiants (en fonction de leur programme) se présentent à un examen qui détermine leur passage dans l'année suivante. Les conditions exigées en matière d'assiduité et d'examen sont confirmées, signées et consignées dans le dossier de l'étudiant ; la liste des formations suivies et des enseignants est exigée (confirmation semestrielle).

La forme d'évaluation la plus courante est l'examen (écrit ou oral). Les étudiants peuvent se présenter pas moins de trois fois à un examen et une quatrième fois devant une commission. Les étudiants qui échouent sont tenus de redoubler et s'ils échouent encore, ils perdent leur statut d'étudiant à temps plein. Le système de notation va de 1 à 10 mais les quatre notes les plus faibles ne sont jamais utilisées ; la note de 5 est synonyme d'échec. Les notes sont consignées dans les dossiers des étudiants. Les diplômés de l'université ont par exemple les titres suivants : « économiste diplômé », « ingénieur diplômé » ou « professeur diplômé » (enseignant du secondaire), alors que les diplômés des écoles de hautes études sont tout simplement des « économistes », « ingénieurs » ou « professeurs » .

Rares sont les services de conseil ou d'orientation professionnels à la disposition des étudiants : à une date récente, l'Entraide universitaire mondiale (EUM) a mis en service un centre de conseil aux étudiants, qui a fait un excellent travail. Les diplômés s'efforcent pour la plupart de trouver du travail dès la

---

32. Instructions relatives à l'admission provisoire d'étudiants réguliers pour le trimestre d'hiver de l'année 2000/2001 et aux questions universitaires liées au perfectionnement du personnel.

fin de leurs études, soit par les petites annonces publiées dans les quotidiens, soit par le Service de l'emploi. Le chômage des diplômés est important dans certains domaines, alors que dans d'autres (langues étrangères, TI, gestion) la demande n'est pas satisfaite.

### ***Enseignement supérieur : problèmes et obstacles***

- *L'Université de Pristina était au cœur même du conflit politique et le fondement de la confiance en soi des Albanais ; cette université a été l'un des lieux les plus politisés dans tout le Kosovo. Il est à présent impératif qu'elle vise à s'aligner sur l'Europe en adhérant par exemple à la Déclaration de Bologne. Les premières étapes seraient les suivantes : (1) adoption du modèle des 3-5-8 (licence, mastaire, doctorat) ; (2) mise en application du système d'assurance-qualité ; (3) adoption du système européen de points (d'unités) capitalisables (ou transférables) dans toute la communauté, et (4) mise en place par le futur gouvernement, quel qu'il soit, d'un système universitaire véritablement autonome.*<sup>33</sup>
- *Un délicat rééquilibrage s'impose entre le nombre très limité de places à l'université (4 545 seulement cette année) et la capacité du système d'enseignement supérieur d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants et également la capacité du marché du travail d'absorber un plus grand nombre de diplômés. De toute évidence, les jeunes sont de plus en plus nombreux à souhaiter poursuivre des études supérieures. Il pourrait être possible d'accroître le nombre de places dans certaines disciplines où l'on manque de main-d'œuvre qualifiée. Il convient d'accroître le nombre de places à temps partiel, en particulier au profit des adultes qui n'ont pas pu faire d'études universitaires.*
- *L'adoption de normes universitaires et de droits de scolarité est à l'étude. À l'époque du système « fantôme » , des efforts ont été déployés pour maintenir les étudiants dans le système et les conditions d'accès et les résultats exigés n'étaient pas élevés. À présent, il faut cependant relever le niveau des études universitaires afin de l'aligner de nouveau sur le niveau européen ; cela dit, les étudiants risquent de cette façon d'être découragés ou de renoncer purement et simplement. Les évaluations comparatives avec d'autres universités pour vérifier le niveau de qualité doivent être poursuivies. Les droits de scolarité sont faibles pour le moment mais certains arguments militent en faveur (a) de leur suppression (notamment pour les étudiants brillants ou défavorisés) ou (b) de leur accroissement, en particulier dans les facultés très recherchées où les places sont rares.*
- *Le problème tout aussi délicat de l'intégration (ethnique et linguistique) doit être résolu. On ne dispose d'aucun chiffre précis indiquant le nombre d'étudiants et de membres du personnel universitaire serbes demeurant au Kosovo, mais il existe des récits non vérifiés de discrimination à l'encontre de l'admission des Serbes à l'université et de leur emploi. L'enseignement est à présent pour ainsi dire monolingue (dispensé en albanais) sauf dans de rares facultés situées dans le nord de Mitrovica et dans le cadre d'un petit nombre de projets entrepris ailleurs qui autorisent certains étudiants kosovars serbes à étudier dans leur langue maternelle.*
- *Certaines facultés ont énormément souffert ; c'est le cas en particulier de celle des sciences de l'ingénieur, où même les anciens matériels russes sont tombés en panne ou ont été endommagés au point d'être irréparables ; de plus, dans la mesure où les emplois dans le domaine des sciences de l'ingénieur sont encore en nombre très limité, les étudiants ne sont*

---

33. Michael Daxner, Education Policy Statement 2001, p. 10.

guère motivés. D'autres facultés (celle de droit par exemple) ont accusé un sérieux recul à l'époque où les juges et avocats albanais n'étaient pas autorisés à exercer et où les tentatives faites pour mettre en place un système judiciaire « fantôme » ont échoué.

- *Le système « fantôme » ayant existé pendant de longues années, la culture de l'enseignement et de l'apprentissage s'est créée au gré des circonstances.*<sup>34</sup> La fréquentation durant ces années a fléchi de plus de 50 %. Souvent les étudiants ne se présentaient qu'aux examens ; aucune activité de perfectionnement du personnel n'existait ; aujourd'hui, les enseignants et les élèves n'ont plus l'habitude d'aller en bibliothèque ou de consulter des revues, ou bien n'y ont pas accès. Les pédagogies modernes (dans le cas des enseignants) et les mécanismes de l'apprentissage actif (pour les étudiants) font cruellement défaut.
- *Le Kosovo et l'université ne produisent aucune recherche sérieuse.* Il y a des exceptions, mais de toute évidence, les matériels et les bases de connaissances dont le Kosovo dispose ne suffisent pas pour réaliser des travaux qui soutiennent la concurrence avec la recherche internationale. Toutefois, pour que cette situation change, il faudra que les universitaires eux-mêmes la reconnaissent franchement et coopèrent. Le Laboratoire central, dont la création est projetée, ainsi que les liens internationaux grâce aux partenaires européens jetteront les bases nécessaires à la réalisation de recherches ciblées et honorables.

## Recommandations

### *Recommandations : action des pouvoirs publics et gestion*

L'objectif prioritaire est de remettre en temps voulu la responsabilité de l'éducation à un gouvernement régional jouissant d'une très grande autonomie sans pour autant détruire ce qui est actuellement construit.<sup>35</sup> Lors d'un séminaire de six jours organisé en mars avec des représentants de tous les niveaux, la nouvelle structure bicéphale a été mise en place avec la participation des minorités, entre autres, serbes.

- *Il est nécessaire d'établir des programmes de formation pour tous les niveaux avec l'assistance technique internationale.* Les décideurs au niveau ministériel devraient étudier les systèmes étrangers, recevoir une formation à l'étranger, être en liaison avec d'autres universitaires et décideurs publics et, d'une façon générale, acquérir de l'expérience dans la gestion d'universités de dimension internationale. Ces programmes de formation devraient comprendre les techniques modernes de « gestion des ressources humaines » y compris des méthodes modernes constructives d'évaluation du personnel, conçues pour favoriser des pratiques exemplaires et un véritable perfectionnement du personnel. Le principe de l'Organisme chef de file devrait être élargi et inclure de nouveaux groupes de donneurs car le budget du Kosovo ne suffira pas pour financer les réformes essentielles.
- *Le système juridique doit avoir pour vocation non pas de restreindre ou de contrôler, mais d'habiliter.* Un environnement démocratique ne permettra la construction d'une économie compétitive que si des lois renforcent la liberté des personnes et les possibilités qui s'offrent à elles. Il faudrait s'employer à renforcer les capacités et les pouvoirs de décision locaux (plutôt que centraux).

34. Lynn Davies, « Education in Kosovo : Report to the British Council », document non publié, août 1999, p. 28.

35. Michael Daxner, Education Policy Statement 2001, Pristina, 7 janvier 2001, p. 3.

- *Le nouveau système éducatif du Kosovo doit, dès sa conception initiale, prévoir l'engagement des parents et de la communauté en général dans l'établissement scolaire*, qu'il s'agisse de ressources directes ou de temps. Les droits de scolarité ne suffiront sans doute jamais à financer l'enseignement ; aussi convient-il d'emblée d'encourager, de prévoir et de budgétiser des contributions extérieures privées. Le système de gestion actuel (provisoire) au Kosovo est encore trop proche de la conception bureaucratique traditionnelle. Les parents sont exclus de l'équation et le système parallèle qui a fonctionné au cours de la décennie passée n'a pas eu l'effet qu'il aurait pu avoir. L'occasion s'offre de construire un système différent, mais celle-ci doit être saisie avant que la consolidation des structures actuelles ne l'élimine.
- *Le programme de reconstruction est impressionnant, mais les bâtiments ne constituent que le point de départ*. Les établissements scolaires devraient être un point de convergence pour la communauté environnante, devenir un lieu d'apprentissage pour quiconque le souhaite – parents, enfants, personnes sans travail et en particulier les enseignants. Les syndicats d'enseignants qui ont exercé une si grande influence dans le système parallèle, devraient participer plus étroitement aux prises de décisions en matière d'éducation. Dans le cas contraire, ils finiront par s'opposer plutôt que coopérer. À l'heure actuelle, la situation semble être celle d'un équilibre précaire.

### ***Recommandations : programmes d'enseignement, normes et évaluation***

Il convient d'établir un système cohérent d'élaboration des programmes d'enseignement qui intègrent les cursus, l'évaluation des élèves/étudiants et les examens, la formation et les méthodes d'enseignement, ainsi que les ouvrages/les matériels visant à mettre en place des stratégies novatrices d'apprentissage en classe.

Ce système devrait être fondé sur un ensemble de principes clairement définis parmi lesquels :

- *S'approprier le processus de changement*. Il est de la plus haute importance de créer un sentiment d'appropriation localement, c'est-à-dire au sein des institutions et chez toutes les parties prenantes locales, en particulier les enseignants, et de les faire participer directement à la planification et à la mise en œuvre du nouveau programme d'enseignement. Les spécialistes locaux sont très déçus de constater que leurs compétences et leur expérience ne sont pas suffisamment mises à profit. Un mécanisme de consultation du grand public devrait également être créé pour le sensibiliser davantage à la nécessité de réformer.
- *Ménager la flexibilité*. L'élaboration des programmes d'enseignement devrait être considérée comme un processus non pas linéaire mais cyclique. Le groupe de pilotage, conjointement avec les acteurs locaux, devrait engager une réflexion constructive sur les travaux réalisés à ce jour, les analyser, et à intervalles réguliers, réviser et retravailler le plan conceptuel et le programme d'enseignement en cours d'élaboration.
- *Reproduire le modèle*. Au cours du processus d'élaboration du programme d'enseignement, les participants vont acquérir des compétences en matière de conception et de développement, qui peuvent être appliquées à d'autres types de projet, par exemple dans la réforme de la formation des enseignants, dans la conception des matériels d'apprentissage, etc.
- *Contrebalancer la rapidité de la réforme des programmes d'enseignement par un examen attentif de son incidence sur le système dans son ensemble*. Le temps des rapports est à présent révolu et il faut commencer à réformer concrètement le système ; cela dit, dans la

pratique, certains volets du système (la formation des enseignants, les manuels scolaires, les matériels d'évaluation, etc.) peuvent aisément se trouver en décalage par rapport aux innovations introduites dans les programmes d'enseignement. L'Organisme chef de file pourrait mettre au point des petits modules par champ disciplinaire, qui indiqueraient certains aspects décisifs des innovations introduites dans les programmes d'enseignement ; ainsi, les enseignants pourraient utiliser en classe ces supports pédagogiques qui, par ailleurs, leur permettraient de mieux comprendre ce qu'il faut entendre par « nouvelles normes européennes ». Il s'agirait, par exemple, de matériels conçus pour la compréhension de textes à la fois dans la langue d'enseignement et dans des langues étrangères modernes, pour les mathématiques appliquées, pour les sciences de la vie, etc. Si ces domaines devaient être privilégiés par le Conseil de la normalisation et de l'évaluation, dont la création est proposée, il en résulterait un renforcement bienvenu des efforts. En participant activement à la réforme des programmes d'enseignement, les enseignants œuvreraient à la fois pour leur propre perfectionnement professionnel et pour l'intégration directe des nouveaux programmes dans l'enseignement en classe.

- *Améliorer les procédures et les données servant à suivre et à comparer les résultats de l'enseignement.* Une main-d'œuvre dotée des qualifications requises pour être l'employable constitue un atout majeur pour construire l'avenir du Kosovo. Le Conseil de la normalisation et de l'évaluation peut venir à bout des obstacles d'ordre ethnique en donnant des informations utiles à toutes les parties prenantes. Il importe cependant que les instruments d'évaluation utilisés ne mesurent pas les résultats uniquement par rapport aux niveaux qui devaient être atteints dans le passé, mais rendent opérationnelle la transition vers des méthodes plus modernes.
- *Fournir une aide professionnelle pour les évaluations réalisées en classe.* Les activités du Conseil de la normalisation et de l'évaluation devraient également permettre de forger des produits qui assisteraient les enseignants dans l'évaluation qu'ils font de leurs élèves en classe et qui les aideraient à comparer les résultats de leurs élèves à une moyenne nationale. À cette fin, on pourrait établir une procédure pour informer tous les enseignants des tests d'évaluation nationaux et des résultats obtenus.
- *Concilier la Maturita et les examens d'entrée à l'université.* Il faudrait mettre un terme à ce système de « double » examen. Si à court terme, les examens d'entrée à l'université doivent continuer d'exister, on pourrait faire en sorte que les mêmes examens soient valables pour les différentes facultés, ce qui augmenterait les possibilités d'inscription des étudiants. Des efforts considérables s'imposent pour assurer la transparence des évaluations vis-à-vis des étudiants.

### ***Recommandations : le personnel enseignant***

- *Former tous les enseignants pour le passage au nouveau système.* Bien que les réalisations de l'ancien système parallèle forcent le respect, l'expérience acquise durant cette période ne constitue pas un critère pertinent pour être un éducateur efficace aujourd'hui.<sup>36</sup> Il faudrait favoriser la mise en place de systèmes de formation « maison » à l'appui de l'élaboration des programmes d'enseignement en milieu scolaire, puisqu'il semble de plus en plus difficile d'organiser et de gérer une formation « centralisée ». Les enseignants et les administrateurs du même établissement scolaire devraient intervenir en tant que groupe dans le modèle de

---

36. *Ibid.*, p> 4.

formation « maison » , de telle sorte que les changements aient une incidence visible et soutenue sur les pratiques en classe.

- *Définir précisément les priorités des enseignants afin d'éviter toute dispersion et toute surcharge dans la réforme de l'éducation au Kosovo.* Il y a lieu de fixer pour tous les enseignants des priorités largement acceptées, indiquant précisément quelles réformes adopter et comment les mettre en œuvre. Au premier rang des priorités, on pourrait supprimer les contenus d'enseignement inutiles et inadaptés dans les programmes et dans les pratiques pédagogiques afin d'y substituer l'acquisition de certaines compétences et attitudes. Une autre priorité pourrait consister à s'intéresser clairement et rationnellement aux enfants qui, dans les classes ordinaires, présentent des besoins particuliers ou qui ne sont pas scolarisés parce qu'ils présentent des besoins d'apprentissage particuliers.
- *Mettre en place un programme cohérent de formation initiale des enseignants dans l'Université de Pristina.* Au Kosovo, les enseignants sont formés dans divers instituts (tableau 2, ci-dessus). Toutefois, et le problème est là, la préparation des enseignants ne s'appuie sur aucune philosophie commune clairement définie, ni sur aucune formation théorique antérieure. Dans plusieurs pays de l'Union européenne et dans certains autres pays de l'Europe du Sud-Est, la formation des enseignants est désormais du ressort des universités, et l'université compte une faculté de l'éducation (ou un institut analogue) à cette fin. La faculté veille à ce que les programmes de formation des enseignants aient un contenu pédagogique important pour permettre à chacun d'acquérir des compétences pédagogiques et une bonne compréhension de l'enfant.
- *C'est pourquoi toutes les activités de formation initiale des enseignants devraient être chapeautées par l'Université de Pristina.* Il convient de créer au sein de l'université une nouvelle faculté chargée de la formation des enseignants, telle la Faculté de l'éducation. Cette faculté devrait former les enseignants du pré-primaire, du primaire, du secondaire général et de l'éducation spéciale. La formation des enseignants revêt cependant trop d'importance pour relever uniquement de cette Faculté. Toutes les facultés doivent être sensibilisées à la formation des enseignants et y contribuer.
- *Évaluer les besoins de formation en cours d'emploi.* Il faudrait dès que possible sérieusement analyser les besoins dans ce domaine. Aucune structure institutionnelle ne peut à l'échelon central, régional ou municipal assurer à l'intention des enseignants des activités de formation continue de qualité. Cette analyse est de la plus haute importance attendu qu'un nouveau programme d'enseignement national, de nouveaux manuels scolaires et de nouvelles procédures d'évaluation seront publiés et utilisés à compter de 2001. Il convient de créer du moins pour les deux ou trois prochaines années une structure institutionnelle ou un groupe d'étude pour veiller à l'élaboration, au Kosovo, d'une politique rationnelle et cohérente de formation continue des enseignants.
- *Définir des critères de pédagogie exemplaires et des mécanismes d'évaluation.* Il convient de revoir ce que l'on entend par « bon établissement » scolaire en général et par « excellente pédagogie » en particulier. Premièrement, il faut définir des critères de comparaison pour que tous les enseignants comprennent ce qui fait qu'un enseignement ou un apprentissage est « bon ». Ces critères devraient être suffisamment clairs pour aider les enseignants à comparer leur propre comportement à un comportement idéal. Deuxièmement, un mécanisme convivial devrait être créé pour suivre la qualité de l'enseignement et fournir aux enseignants un retour d'information sur leurs performances. Les systèmes traditionnels d'inspection ou les structures de surveillance des établissements scolaires ne sont probablement pas le meilleur choix.

***Recommandations : éducation de la petite enfance***

- *Coordonner les programmes de santé et de protection sociale à l'intention des enfants de 0 à 3 ans.* Il est indispensable d'améliorer les soins de santé maternels et infantiles (de nouveaux programmes sont axés sur les services de proximité). Il est recommandé de lancer des campagnes d'information et d'éducation sur les pratiques à suivre pour bien alimenter les nourrissons. Les programmes d'ONG telles que La lutte contre la faim peuvent jeter les bases de campagnes de promotion de la santé qui s'adressent à un public plus vaste et dont l'objectif est de favoriser le bon épanouissement des tout petits et non pas uniquement l'utilisation des services de soins de santé proposés dans des dispensaires. Les jardins d'enfants et les dispositifs d'intervention précoce devraient constituer un réseau d'informations pour les parents et les soignants. Globalement, il est capital de coordonner les services proposés par les différents ministères et administrations en faveur de la prime enfance afin d'optimiser l'utilisation des ressources et l'égalité d'accès. Le mécanisme de coordination interministériel recommandé dans le projet DESK devrait être créé et généralisé au sein du gouvernement.
- *Améliorer la préparation des enseignants.* La connaissance du développement de l'enfant devrait figurer dans tous les programmes de formation des enseignants. En outre, une tâche prioritaire devrait consister à professionnaliser la formation des personnes prenant en charge les tout jeunes enfants.
- *Cibler les aides sur la préscolarisation.* Étant donné les faibles moyens économiques et techniques dont dispose le système actuel, il est probablement irréaliste de chercher à prendre en charge la totalité des enfants à partir de 5 ans. Les enfants issus de familles à faible revenu devraient être privilégiés dans l'affectation des aides publiques aux établissements de préscolarisation gérés par le secteur privé. Quiconque souhaite créer un jardin d'enfants privé devrait être encouragé à le faire et des textes de loi devraient définir les normes en la matière.
- *Améliorer les possibilités d'instruction des filles.* Il convient d'être sensibilisé à la nécessité d'instruire les filles dès le niveau préscolaire et d'encourager les parents à inscrire leurs petites filles dans des programmes de préscolarisation.
- *Poursuivre et généraliser les programmes pilotes.* L'administration devrait travailler de concert avec les ONG pour que les améliorations apportées à la pédagogie soient intégrées dans les programmes de formation ordinaires des enseignants, soient utilisés par les inspecteurs et ne tombent pas dans l'oubli lorsque les ONG quitteront finalement la région.
- *Concevoir une stratégie cohérente pour la préscolarisation et la première année du primaire.* Le passage en douceur de l'éducation préscolaire à l'école primaire exige des enseignants correctement formés, des installations adéquates et la mise au point en coopération de programmes de transition, surtout maintenant que les enfants de six ans sont scolarisés dans le cycle primaire.

***Recommandations : enseignement professionnel***

- *Renforcer le recrutement et la formation des professeurs de l'enseignement professionnel.* En repérant les talents dans le personnel enseignant existant, on pourrait établir un groupe « d'agents du changement » qui sensibiliserait davantage les établissements scolaires et la municipalité à la valorisation du personnel et qui stimulerait cette mise en valeur. Ce groupe devrait comprendre des instructeurs-« maîtres » axés sur la pratique. Les efforts de recrutement de professeurs de l'enseignement professionnel qui seraient déployés dans le

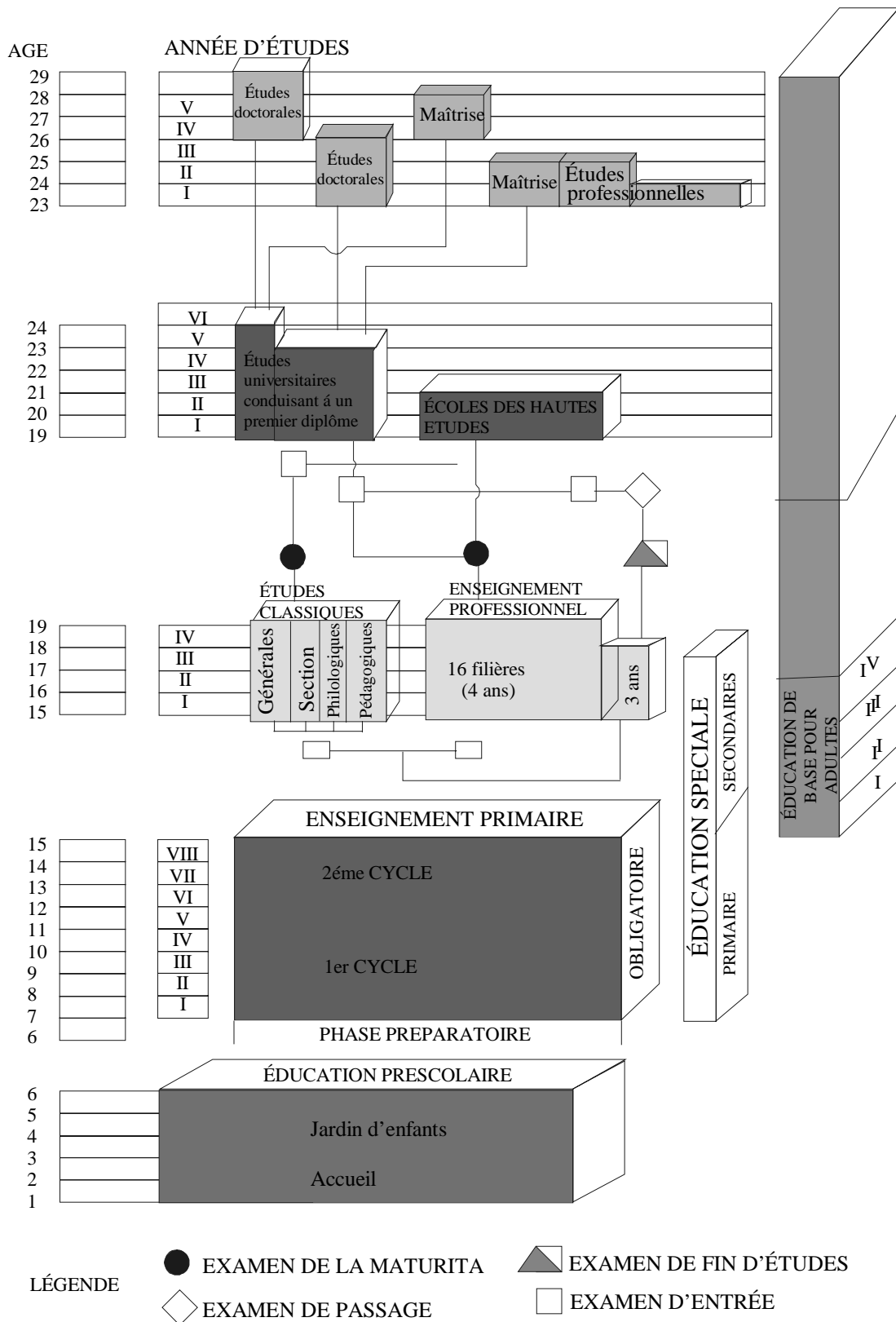
cadre d'une campagne plus vaste destinée à renforcer les effectifs, pourraient porter sur les candidats qui (a) ont perdu leur emploi dans l'industrie, et envisageraient d'embrasser la carrière enseignante, ou (b) ont acquis une expérience de la formation en entreprise ou de la formation professionnelle alors qu'ils étaient à l'étranger comme réfugiés ou à un autre titre. Ces candidats pourraient participer à l'exercice de formation intensive prévu pour les enseignants non diplômés, autrement dit aux activités financées par les Canadiens, et à d'autres programmes proposés par l'Organisme chef de file chargé de la formation professionnelle.

- *Élargir la perspective.* Grâce à ces activités intensives de formation, le groupe pourrait être renseigné sur les dispositifs exemplaires utilisés pour élaborer les programmes d'enseignement et former les enseignants dans les pays de l'Union européenne et ailleurs ; divers thèmes seraient étudiés : les nouvelles méthodes de formation des enseignants ; les programmes d'enseignement ; le décloisonnement des classes ; les compétences de communication ; la coopération avec le monde industriel ; la création de réseaux, etc. Il faudrait s'attacher en particulier à équilibrer les activités de formation professionnelle pratiques et la formation pédagogique des professeurs de l'enseignement professionnel.
- *Orienter la formation vers la pratique.* La formation à l'enseignement professionnel devrait être étroitement liée au monde du travail. L'une des grandes difficultés au Kosovo est qu'actuellement les entreprises ne sont pas en mesure de financer ce type de formation. Des projets pilotes pourraient offrir aux établissements scolaires et aux entreprises des occasions d'apprendre ensemble, et les résultats devraient être communiqués aux autres établissements ainsi qu'aux acteurs économiques locaux.
- *Optimiser l'utilisation de nouvelles compétences au Kosovo.* D'abondants travaux sur la formation des enseignants et la réforme des programmes d'enseignement ont été réalisés au cours des huit dernières années avec l'aide du programme Phare de l'Union européenne. Le Kosovo pourrait s'inspirer de la ligne de conduite et de l'expérience de pays voisins (la Slovénie, par exemple, qui a les mêmes liens historiques avec l'ancienne République de Yougoslavie, y compris des dispositifs institutionnels pour l'enseignement et la formation). En Slovénie, la réforme de la formation à l'enseignement professionnel et la modernisation des cursus ont été conçues en milieu scolaire avec l'aide des partenaires sociaux et pourraient constituer un modèle pour les réformes développées en milieu scolaire au Kosovo.
- *Impliquer les partenaires sociaux.* L'Organisme chef de file chargé de la formation professionnelle devrait s'assurer que les partenaires sociaux sont résolument associés aux stratégies de réforme de la formation des enseignants et des cursus. Le perfectionnement en milieu scolaire du personnel (des directeurs, des enseignants, des personnels d'accompagnement) au sujet, par exemple, des liens de type professionnel entre l'école et l'entreprise devrait se faire avec la participation des employeurs et des groupes d'intérêt sociaux.
- *Prévoir des services de conseil et d'orientation dans chaque école professionnelle.* Il serait possible de constituer un réseau d'enseignants et de concevoir un programme de formation. Dans l'idéal, il faudrait que les agents du service local de l'emploi ainsi que les partenaires sociaux prennent part à cette formation, et toute stratégie de réforme de l'enseignement professionnel et de l'emploi devrait prévoir une plus grande professionnalisation des services de conseils professionnels. Plus important encore, il faudrait élaborer une stratégie afin de renforcer la formation professionnelle dans tous les établissements scolaires et par là même préparer les jeunes au monde du travail.

**Recommandations : enseignement supérieur**

- *Préserver l'impact des agents internationaux du changement* sur les programmes d'enseignement, la pédagogie, l'assurance-qualité, les homologations, la recherche et les activités permanentes de perfectionnement.
- *Reconnaître les études effectuées ailleurs* par des étudiants qui entrent à l'Université de Pristina. Inversement, veiller à ce que les diplômes délivrés par cette Université jouissent d'une crédibilité suffisante auprès d'autres universités européennes pour que ces dernières les acceptent. Cette situation exige l'entière transparence des programmes d'enseignement, des examens et des procédures de délivrance de diplômes ainsi que l'introduction d'un système de points (unités) capitalisables.
- *Établir et mettre en application le nouveau cadre juridique de l'enseignement supérieur au Kosovo*, et définir les nouvelles orientations en fonction du cadre européen et de la déclaration de Bologne pour assurer la reconnaissance des titres et diplômes et l'employabilité des diplômés.
- *Renforcer la coopération régionale* (notamment avec Tetovo, la Macédoine, et l'enseignement supérieur de la Serbie, du Monténégro et de l'Albanie) et résoudre le problème de l'« Université en exil » à Mitrovica.
- *Privilégier l'équipement du nouveau Laboratoire central et de la nouvelle Bibliothèque centrale* afin de favoriser l'acquisition de connaissances, l'enseignement et la recherche.
- *Donner moins d'ordres et conseiller davantage*. L'objectif principal devrait être d'abandonner le modèle de type directif au profit d'un autre dans lequel les activités de conseil, de supervision et d'orientation s'amélioreraient grâce à l'interaction et au soutien.
- *Moderniser les méthodes d'enseignement et d'apprentissage*. Pour passer d'une pédagogie centrée sur l'enseignant à une pédagogie centrée sur l'élève, il est nécessaire d'abandonner le style magistral, d'inverser la tendance à un apprentissage répétitif et de s'orienter vers des méthodes plus interactives. Le recours à des éléments extérieurs à l'université, les médias, des personnalités du monde politique, etc., et la modernisation générale de l'enseignement se trouve au stade de la planification. Chose plus importante, le principe de l'année universitaire ainsi que la pédagogie centrée sur l'enseignant vont être abandonnés.
- *Lutter contre la corruption*. Comme dans la plupart des secteurs de la société kosovare, la corruption prend de multiples formes au sein du système d'enseignement supérieur. Cette situation engendre des développements tout à fait inhabituels ; en effet, certains alliés déclarés des réformes sont souvent à l'origine du mécontentement public. Les emplois « achetés », le commerce des sujets d'examen et des réponses, la mauvaise utilisation des dons figureraient parmi les problèmes qui se posent dans ce domaine. L'éducation a toujours été un terrain extrêmement politisé pour divers partis politiques. L'université perpétue toujours ce phénomène en dépit des premières tentatives faites pour démocratiser les statuts et accroître la transparence des structures. Tous les partis font campagne pour un système dépolitisé et sans corruption ; ils devraient déployer d'importants efforts pour agir en conséquence.
- *Promouvoir activement* les mesures qui encouragent le retour au Kosovo des jeunes universitaires partis à l'étranger.

Figure 1. Système d'éducation au Kosovo



## BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale (1999) « Kosovo : Building Peace through Sustained Growth. The Economic and Social Policy Agenda », Washington : Banque mondiale, 3 novembre 1999.
- Banque mondiale (1999), Yugoslavia, Federal Republic of (Serbia/Montenegro) (1999), Project Concept Document. Social Sectors Finance Project. Washington : Banque mondiale ECSHD-PO69480, 14 décembre 1999.
- Commission européenne/Banque mondiale (1999), « Towards Stability and Prosperity. A Program for Reconstruction and Recovery in Kosovo » , CE et Banque mondiale, à l'appui de la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (MINUK). Washington, 3 novembre, 1999.
- Conduah Birt, Jacqueline, et Phelps, Laura, (janvier 2000), Action Against Hunger, Royaume-Uni.
- Conseil de sécurité des Nations unies (1999), Résolution 1244, adoptée le 10 juin 1999.
- Crişan, Alexandru (2000), Draft Policy Paper for Improving Special Needs and Inclusive Education in Kosovo, Département kosovar de l'éducation et de la science, Pristina, Kosovo.
- Davies, Lynn (août 1999), « Education in Kosova » : Rapport au British Council, Université de Birmingham, Royaume-Uni (document non publié).
- Daxner, Michael (2000), « Education in Kosovo : From crisis to recovery and transformation » , Réunion du pacte de stabilité à Graz les 9-10 mars 2000 (document non publié).
- Daxner, Michael (2001), « Education Policy Statement 2001 » . Document d'orientation non publié. MINUK ; Pristina.
- Daxner, Michael (2000), « What Kind of Reform do we Need? » – Tuesday round-table at the KEC, 13 juin 2000 (document non publié).
- Groupe de crise international (1998), Kosovo Spring. Pristina et Sarajevo : GCI, 1998.
- Groupe de crise international (1999), « Starting from Scratch in Kosovo : The Honeymoon is Over » , Bruxelles : ICG Balkans Report no. 83, 13 décembre 1999.
- Groupe de crise international (2000), « Reality Demands : Documenting Violations of International Humanitarian Law in Kosovo 1999 » , Bruxelles : ICG, 27 juin 2000.
- Gouvernement du Canada (août 2000), Project Description : Teacher Training, Document non publié.
- Judah, Tim (2000), Kosovo : War and Revenge. New Haven et Londres : Yale University Press.
- Kosovo Foundation for Open Society (KFOS) et al. (novembre 1999), Draft proposal to develop a Kosovo Education Centre (KEC) as an information and didactic resource centre. Pristina/Vienne : KFOS/KulturKontakt, Autriche.
- KFOS juin (2000), Strategy for 2001, Education. Early Childhood Education, Working Group 1, DESK – sub working group development of early childhood and pre-school education.

- Kostovičová, Denisa (1999), « Albanian Schooling in Kosovo 1992-1998 : Liberty Imprisoned » . Dans Drezov, K. et al., eds. Kosovo : Myths, Conflict and War. Keele.
- Leutloff, Caroline / Pichl, Elmar (1999) « The State of Education in Kosovo after the Ceasefire in June 1999 » , in Center for Study of Balkan Societies and Cultures (Ed.): How to Construct Civil Societies? Education and Media in Southeast Europe : Country Reports. Graz, 1999.
- Malcolm, Noel (1998), Kosovo : A Short History, Macmillan, Londres.
- Ministère des Affaires étrangères de la Finlande, Département Kosovar de l'éducation et de la science : Service finlandais des besoins éducatifs particuliers, (2000), « Effective School for All » . Aide de la Finlande en faveur des besoins éducatifs particuliers et de l'intégration scolaire au Kosovo. (Document non publié).
- MINUK (Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo) (1999), DESK : Design of the Education System of Kosovo, A Concept Paper. Pristina : MINUK Education Section, 17 octobre, 1999.
- MINUK (2000), Département de l'éducation et de la science, Interaction with and Assistance to Non-Serb Minority Groups. MINUK/DES : Pristina.
- MINUK (mars 2000), Département de la reconstruction, Capital Investment and Technical Assistance Requirement for Education for the Year 2000/01, MINUK/DES : Pristina.
- MINUK. (2000). Draft Regulation on the Status and Organisation of the University of Prishtina. MINUK/DES : Pristina.
- MINUK (2000). Instructions on the Interim Admission of Regular Students for the Winter Term of 2000/01, and on University Matters concerned with Staff Development. MINUK/DES : Pristina.
- Pupovci, Dukagjin (2000), Review of the System of Higher Education in Kosova, Kosova Education Center, Pristina.
- Spahiu, Nexhmedin (juin 1999), « Serbian Tendencies for Partitioning of Kosova » , Université de l'Europe centrale, Budapest, Hongrie.
- Srivastava, Prachi (2000), Discussion paper on the results of phase 1 of the Roma/Ashkali education programme and implications for future program design, Pristina, Kosovo, International Rescue Committee.
- Tomaševski, Katarina, (1999), Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'Éducation. Le droit à l'Éducation. Rapport présenté conformément à la Résolution de la Commission 1998/33. Copenhague : ONU, 1999.
- UNICEF (décembre 1998), « National Anthropometric, Child Health and Food Security Survey » . Kosovo, ancienne république de Yougoslavie.
- UNICEF (1999), « The Right to Quality Education : Expanding the Vision of Basic Education in Kosova » , Education Report no 3.
- UNICEF (septembre 2000), Education Unit, UNICEF's View on Lead Agencies, Pristina.